

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

Chair:
The Honourable DAVID TKACHUK

Tuesday, May 14, 2019
Wednesday, May 15, 2019

Issue No. 54

Twenty-first and twenty-second meetings:

Bill C-48, An Act respecting
the regulation of vessels that
transport crude oil or persistent oil to
or from ports or marine installations located
along British Columbia's north coast

APPEARING:
The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P.,
Minister of Transport

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président :
L'honorable DAVID TKACHUK

Le mardi 14 mai 2019
Le mercredi 15 mai 2019

Fascicule n° 54

Vingt-et-unième et vingt-deuxième réunions :

Projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation
des bâtiments transportant du pétrole brut ou des
hydrocarbures persistants à destination ou en provenance
des ports ou des installations maritimes situés le long
de la côte nord de la Colombie-Britannique

COMPARAÎT :
L'honorable Marc Garneau, C.P., député,
ministre des Transports

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable David Tkachuk, *Chair*

The Honourable Dennis Dawson, *Deputy Chair*

The Honourable Julie Miville-Dechêne, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cormier	MacDonald
Dasko	Manning
* Day	Patterson
(or Mercer)	Plett
Gagné	Simons
Galvez	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Boisvenu (*May 14, 2019*).

The Honourable Senator Plett replaced the Honourable Senator Oh (*May 14, 2019*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Wells (*May 14, 2019*).

The Honourable Senator Oh replaced the Honourable Senator Plett (*May 14, 2019*).

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Manning (*May 13, 2019*).

The Honourable Senator Boisvenu replaced the Honourable Senator Patterson (*May 9, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président : L'honorable David Tkachuk

Vice-président : L'honorable Dennis Dawson

Vice-présidente : L'honorable Julie Miville-Dechêne

et

Les honorables sénateurs :

Cormier	MacDonald
Dasko	Manning
* Day	Patterson
(ou Mercer)	Plett
Gagné	Simons
Galvez	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Boisvenu (*le 14 mai 2019*).

L'honorable sénateur Plett a remplacé l'honorable sénateur Oh (*le 14 mai 2019*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 14 mai 2019*).

L'honorable sénateur Oh a remplacé l'honorable sénateur Plett (*le 14 mai 2019*).

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 13 mai 2019*).

L'honorable sénateur Boisvenu a remplacé l'honorable sénateur Patterson (*le 9 mai 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 14, 2019
(144)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:23 a.m., in room W110, 1 Wellington St., the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Miville-Dechêne, Oh, Simons, Tkachuk and Wells (12).

Other senators present: The Honourable Senators Black (*Alberta*) and McCoy (2).

In attendance: Jed Chong and Zackery Shaver, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 11, 2018, the committee continued its examination of Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 46.*)

APPEARING:

The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport.

WITNESSES:

Transport Canada:

Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Policy;

Marc-Yves Bertin, Director General, Marine Policy.

The chair made a statement.

Minister Garneau made a statement and answered questions.

At 10:27 a.m., the committee suspended.

At 10:30 a.m., the committee resumed.

The Honourable Senator Simons made a statement.

The committee considered a draft report on the unauthorized disclosure of confidential committee documents.

It was agreed that the draft report be adopted.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussion, with any necessary editorial, grammatical or translation changes required.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 14 mai 2019
(144)

[*Traduction*]

Le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 23, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Miville-Dechêne, Oh, Simons, Tkachuk et Wells (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Black (*Alberta*) et McCoy (2).

Également présents : Jed Chong et Zackery Shaver, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 décembre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 46 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Marc Garneau, C.P., député, ministre des Transports.

TÉMOINS :

Transports Canada :

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Politiques;

Marc-Yves Bertin, directeur général, Politique maritime.

Le président fait une déclaration.

Le ministre Garneau fait une déclaration et répond aux questions.

À 10 h 27, la séance est suspendue.

À 10 h 30, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Simons fait une déclaration.

Le comité examine une ébauche de rapport sur la divulgation non autorisée de documents confidentiels des comités.

Il est convenu que l'ébauche de rapport soit adoptée.

Il est convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à donner son approbation à la version définitive du rapport, en prenant en considération les discussions tenues aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

It was agreed that the chair table the final version of the report in the Senate.

At 10:34 a.m., the committee suspended.

At 10:35 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that the committee allow the transcription of today's in camera meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members or staff present, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of the parliamentary session.

At 11:06 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 15, 2019
(145)

[English]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:46 p.m., in room W110, 1 Wellington St., the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechéne, Patterson, Plett, Simons and Tkachuk (12).

Other senators present: The Honourable Senators Black (Alberta), Boisvenu, Dalphond and McCoy (4).

In attendance: Jed Chong and Zackery Shaver, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, December 11, 2018, the committee continued its examination of Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast. (For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 46.)

WITNESSES:

Transport Canada:

Emilie Gelinás, Director, Domestic Marine Policy.

Il est convenu que la présidence dépose la version finale du rapport au Sénat.

À 10 h 34, la séance est suspendue.

À 10 h 35, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour permettre d'étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité autorise la transcription de la présente réunion à huis clos, qu'un seul exemplaire de la transcription soit conservé au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité ou les membres du personnel présents et que la transcription soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 11 h 6, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 15 mai 2019
(145)

[Traduction]

Le Comité permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechéne, Patterson, Plett, Simons et Tkachuk (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Black (Alberta), Boisvenu, Dalphond et McCoy (4).

Également présents : Jed Chong et Zackery Shaver, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 11 décembre 2018, le comité poursuit son étude du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 46 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Transports Canada :

Emilie Gelinás, directrice, Politique maritime intérieure.

Department of Justice Canada:

Joseph Melaschenko, Senior Counsel, Transport and Infrastructure Legal Services.

The chair made a statement.

The chair asked whether the committee shall proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechéne, Patterson, Plett, Simons, Tkachuk — 12

NAYS

The Honourable Senators — NIL

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

The chair asked whether clause 2 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechéne, Simons — 7

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

The chair asked whether clause 3 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechéne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

Ministère de la Justice Canada :

Joseph Melaschenko, avocat-conseil, Services juridiques de Transports et Infrastructure.

Le président fait une déclaration.

Le président demande au comité s'il va procéder à l'étude article par article du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechéne, Patterson, Plett, Simons et Tkachuk — 12

CONTRE

Aucun

ABSTENTIONS

Aucun

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Le président demande si l'article 2 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechéne et Simons — 7

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

Aucun

Le président demande si l'article 3 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechéne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

The chair asked whether clause 4 shall carry.

The Honourable Senator Miville-Dechêne moved:

That Bill C-48 be amended in clause 4, on page 2, by replacing line 25 with the following:

“west longitude, excluding any part of that coast that is included within the lands referred to in section 8 of the *Nisga'a Final Agreement Act*.”.

After debate, the question being put on the motion in amendment, it was negated on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Miville-Dechêne, Simons — 2

NAYS

The Honourable Senators Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Plett, Tkachuk — 8

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Cormier, Patterson — 2

The chair asked whether clause 4 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 7

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

The chair asked whether clause 5 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

The chair asked whether clause 6 shall carry.

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Le président demande si l'article 4 est adopté.

L'honorable sénatrice Miville-Dechêne propose :

Que le projet de loi C-48 soit modifié, à l'article 4, à la page 2, par substitution, à la ligne 32, de ce qui suit :

« ouest — à l'exception de toute partie de la côte qui fait partie des terres visées à l'article 8 de la *Loi sur l'Accord définitif nisga'a* —, ou de s'amarrer dans un port ou à une installation »

Après discussion, la motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénatrices Miville-Dechêne et Simons — 2

CONTRE

Les honorables sénateurs Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Plett et Tkachuk — 8

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs Cormier et Patterson — 2

Le président demande si l'article 4 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 7

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Le président demande si l'article 5 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Le président demande si l'article 6 est adopté.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne, Simons — 7

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

The chair asked whether clause 7 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

The chair asked whether clause 8 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

With leave and pursuant to rule 12-20(3), it was agreed that the committee group clauses 9 to 18.

The chair asked whether clauses 9 to 18 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 6

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne et Simons — 7

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

Aucun

Le président demande si l'article 7 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Le président demande si l'article 8 est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Avec le consentement du comité et conformément au paragraphe 12-20(3) du Règlement, il est convenu que le comité regroupe les articles 9 à 18.

Le président demande si les articles 9 à 18 sont adoptés.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson,
Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

With leave and pursuant to rule 12-20(3), it was agreed that the committee group clauses 19 to 29.

The chair asked whether clauses 19 to 29 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné,
Galvez, Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson,
Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

With leave and pursuant to rule 12-20(3), it was agreed that the committee group clauses 30 and 31.

The chair asked whether clauses 30 and 31 shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné,
Galvez, Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson,
Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Simons — 1

The Honourable Senator Miville-Dechêne moved:

That Bill C-48 be amended, on page 16, by adding the following after line 16:

“Coming into Force

32 (1) Subject to subsection (2), the provisions of this Act come into force on a day or days to be fixed by order of the Governor in Council, made on the recommendation of the Minister.

(2) The Minister may only make the recommendation referred to in subsection (1) if the Minister is satisfied that construction has resumed on the pipeline development

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett
et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Avec le consentement du comité et conformément au paragraphe 12-20(3) du Règlement, il est convenu que le comité regroupe les articles 19 à 29.

Le président demande si les articles 19 à 29 sont adoptés.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné,
Galvez et Miville-Dechêne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett
et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

Avec le consentement du comité et conformément au paragraphe 12-20(3) du Règlement, il est convenu que le comité regroupe les articles 30 et 31.

Le président demande si les articles 30 et 31 sont adoptés.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné,
Galvez et Miville-Dechêne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett
et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

L'honorable sénatrice Simons — 1

L'honorable sénatrice Miville-Dechêne propose :

Que le projet de loi C-48 soit modifié, à la page 16, par adjonction, après la ligne 14, de ce qui suit :

« Entrée en vigueur

32 (1) Sous réserve du paragraphe (2), les dispositions de la présente loi entrent en vigueur à la date ou aux dates fixées par décret pris sur la recommandation du ministre.

(2) Le ministre ne peut formuler la recommandation visée au paragraphe (1) que s'il est convaincu que la construction du pipeline de la Corporation Trans

known as the Trans Mountain Expansion Project, an undertaking of the Trans Mountain Corporation, and that there are no foreseeable obstacles to completing.”.

Ms. Gelinas and Mr. Melaschenko were called to the table and answered questions.

After debate, the question being put on the motion in amendment that new clause 32 carry, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Dasko, Gagné, Miville-Dechéne, Simons — 4

NAYS

The Honourable Senators Dawson, MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

The Honourable Senators Cormier, Galvez — 2

The Honourable Senator Cormier moved:

That Bill C-48 be amended on page 16 by adding the following after line 16:

“Review of the Act

32 (1) The Minister must, not later than five years after the day on which this section comes into force, appoint an independent committee of experts of not more than five persons to conduct a review of the provisions and operation of this Act, including, in particular, a determination of whether it is necessary for the prohibitions set out in subsections 4(1) to (3) to remain in effect in order to protect the environment from a significant risk of harm.

(2) The persons appointed under subsection (1) must all have expertise in matters related to the marine environment, maritime transportation or natural resources and at least one of them must be a representative of an Indigenous group, community or people.

(3) The Minister must have a report of the review laid before each House of Parliament on any of the first thirty days on which that House is sitting after the Minister receives it.”.

After debate, the question being put on the motion in amendment that new clause 32 carry, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Gagné, Galvez, Miville-Dechéne, Simons — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

Mountain appelé Projet d’expansion Trans Mountain a repris et pourra être complétée sans obstacle prévisible. »

Mme Gelinas et M. Melaschenko sont invités à la table et répondent aux questions.

Après discussion, la motion d’amendement voulant que l’ajout de l’article 32 soit adopté, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénatrices Dasko, Gagné, Miville-Dechéne et Simons — 4

CONTRE

Les honorables sénateurs Dawson, MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

Les honorables sénateurs Cormier et Galvez — 2

L’honorable sénateur Cormier propose :

Que le projet de loi C-48 soit modifié, à la page 16, par adjonction, après la ligne 14, de ce qui suit :

« Examen de la loi

32 (1) Dans les cinq années suivant l’entrée en vigueur du présent article, le ministre nomme un comité d’experts indépendant composé d’au plus cinq membres, qu’il charge d’effectuer un examen des dispositions et de l’application de la présente loi et, en particulier, de déterminer s’il est nécessaire de maintenir les interdictions énoncées aux paragraphes 4(1) à (3) pour protéger l’environnement contre un important risque de dommage.

(2) Chaque membre du comité d’experts indépendant possède une expertise liée à l’environnement marin, au transport maritime ou aux ressources naturelles et au moins un membre est un représentant d’un groupe, d’une collectivité ou d’un peuple autochtones.

(3) Le ministre fait déposer un rapport de l’examen devant chaque Chambre du Parlement dans les trente premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception. »

Après discussion, la motion d’amendement voulant que l’ajout de l’article 32 soit adopté, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Gagné, Galvez, Miville-Dechéne et Simons — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senator Dawson — 1

The chair asked whether the schedule shall carry.

The question being put on the motion, it was negated on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Simons, Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

The chair asked whether clause 1, which contains the short title, shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne, Simons — 7

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

The chair asked whether the title shall carry.

The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne, Simons — 7

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

The chair asked whether the bill, as amended, shall carry.

The question being put on the motion, it was negated on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne — 6

ABSTENTIONS

L'honorable sénateur Dawson — 1

Le président demande si l'annexe est adoptée.

La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 6

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett, Simons et Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

Aucun

Le président demande si l'article 1, qui contient le titre abrégé, est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne et Simons — 7

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

Aucun

Le président demande si le titre est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez, Miville-Dechêne et Simons — 7

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett et Tkachuk — 5

ABSTENTIONS

Aucun

Le président demande si le projet de loi modifié est adopté.

La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

POUR

Les honorables sénateurs Cormier, Dasko, Dawson, Gagné, Galvez et Miville-Dechêne — 6

NAYS

The Honourable Senators MacDonald, Manning, Patterson,
Plett, Simons, Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

The Honourable Senators — NIL

At 7:42 p.m., the committee suspended.

At 7:46 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that the committee allow the transcription of today's in camera meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members or staff present, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of the parliamentary session.

At 8:10 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière du comité,

Joëlle Nadeau

Clerk of the Committee

CONTRE

Les honorables sénateurs MacDonald, Manning, Patterson, Plett,
Simons et Tkachuk — 6

ABSTENTIONS

Aucun

À 19 h 42, la séance est suspendue.

À 19 h 46, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour permettre d'étudier un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le comité autorise la transcription de la présente réunion à huis clos, qu'un seul exemplaire de la transcription soit conservé au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité ou les membres du personnel présents et que la transcription soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 20 h 10, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 14, 2019

The Standing Senate Committee on Transport and Communications, to which was referred Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast, met this day at 9:23 a.m. to give consideration to the bill; and to consider the unauthorized disclosure of confidential committee documents; and, in camera, for the consideration of a draft agenda (future business).

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, today we're continuing our study of Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast, oil tanker moratorium act.

For our first panel this morning, we are pleased to have appearing before us the Honourable Marc Garneau, Minister of Transport — thank you, minister, for coming to wrap up the study — and he is accompanied by Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Policy, who has also been here before, and Marc-Yves Bertin, Director General, Marine Policy. The floor is yours, minister. Please proceed.

[*Translation*]

The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport: Mr. Chair, thank you for the opportunity to testify again on Bill C-48. When I last appeared on March 20, it was still fairly early in this study. You have since heard from many witnesses and no doubt understand the issues the bill deals with much better. I intend therefore to keep my remarks brief and to leave most of my time for your questions.

[*English*]

I would like to say a few things, though. A recurring theme that many of those opposed to the bill have brought up is to cite the beauty and ecological significance of other parts of Canada — the Bay of Fundy and Placentia Bay are often mentioned — and argue that it is arbitrary to propose a moratorium only in northern British Columbia and not elsewhere. Without recapping my entire March 20 speech, I would remind senators that I listed a combination of multiple

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 14 mai 2019

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, auquel a été renvoyé le projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, se réunit aujourd'hui à 9 h 23 pour étudier le projet de loi, ainsi que pour discuter de la divulgation non autorisée de documents confidentiels de comités puis, à huis clos, pour examiner un ordre du jour provisoire (travaux futurs).

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, nous poursuivons aujourd'hui notre étude du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance de ports ou d'installations maritimes situés sur la côte nord de la Colombie-Britannique, ou Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers.

Pour notre premier groupe de témoins ce matin, nous avons le plaisir d'accueillir l'honorable Marc Garneau, ministre des Transports. Merci, monsieur le ministre, d'être venu conclure cette étude. Il est accompagné de M. Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Politiques, qui est aussi déjà venu témoigner, et de M. Marc-Yves Bertin, directeur général, Politique maritime. La parole est à vous, monsieur le ministre. S'il vous plaît, allez-y.

[*Français*]

L'honorable Marc Garneau, C.P., député, ministre des Transports : Monsieur le président, je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner de nouveau sur le projet de loi C-48. Lors de ma dernière comparution, le 20 mars dernier, cette étude n'en était encore qu'aux premières étapes. Vous avez depuis entendu de nombreux témoignages et vous comprenez sans aucun doute beaucoup mieux les enjeux dont traite le projet de loi. Ainsi, je compte être bref et laisser le plus de temps possible pour vos questions.

[*Traduction*]

J'aimerais néanmoins mentionner certains points. Un des thèmes récurrents de nombreux opposants au projet de loi est la beauté et l'importance écologique des autres endroits au Canada — ils mentionnent souvent la baie de Fundy et la baie Placentia. Ces opposants font valoir qu'il est arbitraire de proposer un moratoire seulement dans le Nord de la Colombie-Britannique et non ailleurs. Sans résumer l'ensemble de mon allocution du 20 mars dernier, j'aimerais vous rappeler,

factors to explain why our government was proposing this moratorium only in northern British Columbia.

Yes, the ecological significance of the Great Bear Rainforest and the adjoining coastline is important. As I and numerous other witnesses have mentioned, this is one of the world's few remaining temperate rainforests. Even rarer, it is one of the very few to remain largely intact. As the recent UN report on extinction reminds us, it is very important to preserve these precious wild habitats. The long-term effects of a serious oil spill would be devastating for many of the animals that live in this ecosystem and the people and cultures that rely on them.

But besides this, other factors exist, namely, first, the fact that there is a long-standing policy legacy going back to 1985 at the federal level to safeguard against oil spills, notably through the voluntary Tanker Exclusion Zone with the U.S. In addition, extraordinary measures are in place at the provincial level to protect the Great Bear Rainforest. As such, the moratorium is consistent and complimentary with these existing measures and, unlike other places in Canada, would not be disruptive to an already-existing economy in the region.

Second, the challenges of timely spill response in such a remote, extensive and sparsely populated coastline are challenging.

Third, the fact that a clear majority of the Indigenous peoples who actually live along the coast not only support the principle of a moratorium but have actively been campaigning for it for many years. In addition, your trip to B.C. showed that this support also exists among local municipalities in the area.

It is a combination of all these factors that make the situation in northern British Columbia different than elsewhere in Canada.

[*Translation*]

On the point of Indigenous support, I know that many senators were impressed by the testimony of those Indigenous witnesses who are opposed to Bill C-48, particularly the Nisga'a. I have always acknowledged that opinion is not monolithic among Indigenous people. However, regardless of whether you move forward with this moratorium or, alternately, if you open the door to the possibility of loading and unloading crude and persistent oils in ports in the region, there will be some Indigenous communities who will argue this is being done without their free, prior and informed consent. Sometimes in a

mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, que j'ai alors mentionné une combinaison de facteurs multiples afin d'expliquer pourquoi notre gouvernement proposait ce moratoire seulement dans le Nord de la Colombie-Britannique.

En effet, l'importance écologique de la forêt pluviale de Great Bear et du littoral adjacent est considérable. Comme je l'ai mentionné, tout comme l'on fait de nombreux autres témoins, il s'agit de l'une des dernières forêts pluviales tempérées au monde. Encore plus rare est le fait que c'est l'une des dernières qui demeurent largement intactes. Comme nous le rappelle le récent rapport des Nations Unies sur l'extinction, il est primordial de préserver ces précieux habitats naturels. Les effets à long terme d'un important déversement de pétrole pourraient être dévastateurs pour de nombreux animaux qui vivent dans cet écosystème, ainsi que pour les personnes et les cultures qui en dépendent.

Mais outre ce qui précède, il existe d'autres facteurs, par exemple, premièrement, le fait qu'il existe une politique de longue date au niveau fédéral, remontant à 1985, afin de prendre des mesures de protection contre les déversements de pétrole, notamment au moyen de la zone d'exclusion volontaire des pétroliers avec les États-Unis. De plus, des mesures extraordinaires sont en place au niveau provincial pour protéger la forêt pluviale de Great Bear. À ce titre, le moratoire respecte et complète les mesures existantes, et, contrairement à d'autres endroits au Canada, il ne perturberait donc pas l'économie existante de la région.

Deuxièmement, le fait que les défis liés à l'intervention rapide en cas de déversement dans un littoral si éloigné, si grand et si peu peuplé sont importants.

Troisièmement, le fait que, dans une nette majorité, les peuples autochtones qui vivent le long de la côte appuient le principe d'un moratoire et font activement campagne en sa faveur depuis maintenant de nombreuses années. En outre, votre voyage en Colombie-Britannique a montré que cet appui existe également parmi les municipalités locales de la région.

C'est la combinaison de tous ces facteurs qui rend la situation du Nord de la Colombie-Britannique différente de celle ailleurs au Canada.

[*Français*]

En ce qui concerne l'appui des peuples autochtones, je sais que de nombreux sénateurs et sénatrices ont pris en note le témoignage de plusieurs témoins autochtones qui s'opposent au projet de loi C-48, en particulier les Nisga'a. J'ai toujours reconnu que l'opinion des peuples autochtones n'est pas monolithique. Par contre, peu importe si vous allez de l'avant avec ce moratoire ou si vous ouvrez la voie à la possibilité de charger et décharger du pétrole brut et des hydrocarbures persistants dans les ports de la région, certaines collectivités autochtones soutiendront que nous n'avons pas obtenu leur

country as big and complex as Canada, it is hard to devise policies that everyone is in agreement with. Nevertheless, the Government of Canada has a responsibility to weigh all of the views it hears and to make decisions that it views to be in the national interest. You will recall that this was an issue in the last election and that the Prime Minister made a clear promise that we would formalize the moratorium policy into law. That promise is being fulfilled through this legislation, which has been endorsed by a large majority of elected representatives in the House of Commons, including unanimous support from all parties with the exception of the Conservatives.

[English]

Lastly, the committee heard from many industry groups, elected officials and individuals that this bill is unfair to Alberta. Let me say that I understand and acknowledge that many Albertans are frustrated with the difficulties of getting pipelines built and transporting our energy products to international markets. It is why we listened very closely to what the Federal Court of Appeal told us about TMX and why we are systematically attempting to address shortfalls in the process it identified in its rulings.

[Translation]

In closing, I just want to add that I know this is not an easy issue for senators. I am open to any suggestions you may have, provided the integrity of the bill is preserved. I will take careful note of any amendments you suggest and review them thoroughly. But let's not lose sight of the opportunity we have today. We have a chance to establish an unprecedented level of protection for one of the most unique and biodiverse ecosystems in the world, and to help preserve one of the wildest, most untouched places in Canada. I think that is something we should be proud of. Thank you again for your excellent work, and I look forward to your questions. Thank you.

[English]

The Chair: Thank you, minister.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: Minister, thank you for coming back. This is indeed a difficult bill, and the committee is giving it careful consideration. I want to ask you a specific question about the Nisga'a people, whom you referred to. The Nisga'a are a group of 4,000 people. They are one of the biggest coastal

consentement préalable, donné librement et en toute connaissance de cause. Parfois, dans un pays aussi vaste et complexe que le Canada, il est difficile d'élaborer des politiques qui conviendront à tous. Néanmoins, le gouvernement du Canada a la responsabilité d'examiner tous les points de vue exprimés et de prendre des décisions qui lui semblent combler les intérêts supérieurs de la population. Vous vous souviendrez que cette question a été soulevée aux dernières élections et que le premier ministre a promis que nous officialiserions la politique du moratoire en adoptant une loi. Cette promesse se concrétise par cette mesure législative qui a reçu l'appui d'une vaste majorité de députés élus à la Chambre des communes, y compris celui de tous les partis à l'unanimité, à l'exception du Parti conservateur.

[Traduction]

Dernièrement, le comité a reçu les commentaires de bon nombre de groupes de l'industrie, de représentants élus et de particuliers, selon lesquels ce projet de loi est injuste pour l'Alberta. Je tiens à vous dire que j'entends et reconnais qu'un grand nombre d'Albertains sont frustrés par les difficultés à obtenir la construction de pipelines pour le transport de nos produits énergétiques vers les marchés internationaux. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons écouté attentivement les commentaires de la Cour d'appel fédérale concernant le pipeline TMX et que nous tentons systématiquement de remédier aux lacunes du processus qu'elle a énoncées dans sa décision.

[Français]

En conclusion, j'aimerais ajouter que je sais que ce n'est pas une question facile pour les sénateurs et les sénatrices. Je suis ouvert à toute suggestion que vous pourriez avoir, tout en préservant l'intégrité du projet de loi. Je noterai soigneusement toute modification que vous pourriez suggérer et je les examinerai attentivement. Toutefois, ne perdons pas de vue les possibilités qui s'offrent à nous aujourd'hui. Nous avons la chance d'établir un niveau de protection sans précédent pour l'un des écosystèmes les plus uniques et les plus riches en biodiversité au monde ainsi que d'aider à préserver l'un des endroits les plus vierges et sauvages du Canada. Je crois que c'est quelque chose dont nous devons être fiers. Je vous remercie encore une fois de votre excellent travail et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions. Merci.

[Traduction]

Le président : Merci, monsieur le ministre.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci, monsieur le ministre, d'être revenu nous voir. En effet, c'est un projet de loi difficile sur lequel on réfléchit beaucoup au sein de ce comité. Je veux vous poser une question spécifique sur les Nisga'a, auxquels vous avez fait référence. Les Nisga'a forment un groupe de

nations. They made it clear that Bill C-48, and I'll say this in English because the testimony was in English:

[English]

. . . flies in the face of the principles of self-determination and environmental management that lie at the heart of the Nisga'a Treaty.

[Translation]

Unlike other coastal nations, the Nisga'a have a modern treaty that, according to the people I consulted, carries a lot of weight in court, not only in terms of consultation, but also in terms of determining their future. However, we can see there's a significant split between the nine nations that have title and support the moratorium and the Nisga'a people further to the north, who are totally against it. To them, it represents the opposite of reconciliation, because it fails to respect a modern treaty and imposes limitations on their future. They're not saying to open an oil port, but they don't want their future to be compromised by a bill imposing an indefinite ban. I'd like to hear your thoughts on the matter, because I think there's a serious problem with the moratorium.

Mr. Garneau: Thank you for your question, senator. I want to start by saying that there have been extensive consultations with the Nisga'a people. I have the list of consultations here. This is a situation where we clearly disagree. The federal government has a significant environmental responsibility not just to our lands, but to our coastal waters as well. That's why we implemented the moratorium. In our opinion, the environment is more important in this case, the environment for which —

Senator Miville-Dechêne: More important than the treaties?

Mr. Garneau: We have a responsibility to the environment that we believe is more important in this case. We need to accommodate both positions to the extent possible, but in this case, we can't do that. So it's our responsibility to ensure respect for the coastal environment of northern British Columbia — the whole country, too, but northern British Columbia in particular.

I should note that any oil trade activity could have an effect not only on Nisga'a lands, since it's impossible to control where pollution ends up, but on other parts of the coast as well. As I've said many times, the majority of the Indigenous people living on the coast support the moratorium and could be affected if exemptions to this moratorium are granted along the coast.

4 000 personnes. C'est une des plus importantes nations côtières. Ils ont dit très clairement que le projet de loi C-48, et je vais le dire en anglais, puisque le témoignage était en anglais —

[Traduction]

... va à l'encontre des principes de l'autodétermination et de la gestion de l'environnement qui sont au cœur du traité avec les Nisga'as.

[Français]

Contrairement aux autres nations côtières, les Nisga'a ont un traité moderne qui, d'après mes consultations, a une très grande force devant les tribunaux, non seulement en termes de consultation, mais aussi de détermination de leur avenir. Or, on le voit, il y a une division importante entre les neuf nations qui détiennent des titres et qui sont en faveur du moratoire et les Nisga'a, plus au nord, qui sont totalement contre. Pour eux, c'est le contraire de la réconciliation : il s'agit du non-respect d'un traité moderne et de l'imposition de limitations par rapport à leur avenir. Ils n'ont pas dit d'ouvrir un port pétrolier, mais ils ne veulent pas que leur avenir soit compromis par un projet de loi qui vise à imposer une interdiction à tout jamais. Je veux vous entendre là-dessus, parce que pour moi, il y a un sérieux problème avec le moratoire.

M. Garneau : Je vous remercie, madame la sénatrice, de votre question. J'aimerais pour vous dire pour commencer qu'il y a eu beaucoup de consultations avec les Nisga'a. J'ai la liste de ces consultations ici. C'est une situation où nous ne sommes pas du même avis; c'est très clair. Le gouvernement fédéral a une responsabilité environnementale importante non seulement envers nos terres, mais également nos eaux côtières. C'est pour cela que nous avons mis le moratoire en place. À notre avis, l'environnement est plus important dans ce cas-ci, l'environnement pour lequel...

La sénatrice Miville-Dechêne : Plus important que les traités?

M. Garneau : Nous avons une responsabilité vis-à-vis de l'environnement qui, à notre avis, est plus importante dans ce cas-ci. Dans la mesure du possible, nous devons accommoder les deux positions, mais, dans ce cas-ci, nous ne pouvons pas le faire. C'est donc notre responsabilité d'assurer le respect de l'environnement côtier du Nord de la Colombie-Britannique — de tout le pays, en fait, mais particulièrement du Nord de la Colombie-Britannique.

Sachez que n'importe quelle opération de commerce pétrolier pourrait avoir une influence non seulement sur le territoire des Nisga'a — parce qu'on ne peut pas contrôler où il y aura de la pollution —, mais également sur d'autres parties de la côte. Comme je l'ai mentionné à maintes reprises, la majorité des peuples autochtones qui vivent le long de la côte appuient le

Senator Miville-Dechêne: You didn't answer my question about the treaty directly, or maybe it can't be answered. In your opinion, does the moratorium respect the modern treaty signed by the Nisga'a nation, not only in terms of consultation, because you know that the meaning of proper or adequate consultation is open to interpretation, but also in terms of their future? Have you done any studies? If so, can we see them? Does the moratorium actually respect the Nisga'a treaty? That's my question.

Mr. Garneau: We believe that the federal government's responsibility transcends the treaty issue in this case. The Nisga'a can take us to court, of course, but our position is that we have a responsibility, as a federal government, to protect our coastal environment.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

[*English*]

Senator Wells: Thank you Minister Garneau, and your officials, for coming. You referenced Placentia Bay in your opening remarks. I've mentioned Placentia Bay in a couple of speeches in the Senate and at committee with, I believe, the very same officials that you have with you, not because I think Placentia Bay is an any more or less beautiful or protectable natural place, but because there's a lot of oil and gas activity happening at Placentia Bay and there are systems set up.

There is the Whiffen Head storage facility, a mine in a town called Come-by-Chance, dozens of communities, thousands of Canadians living along the coastline, Cape St. Mary's Ecological Reserve, a bird sanctuary, Marine Atlantic ferry, nickel processing facilities, whales, dolphins and porpoises, aquaculture facilities and a vibrant fishery in Placentia Bay, yet thousands of tankers go in and out of Placentia Bay every year without incident. Sea state conditions are monitored and there are restrictions for vessel movement when sea state conditions are at a certain level. There is additional pilotage and tugs. There are double-hull tankers, vessel monitoring systems and equipment called smart buoys which give accurate measurements. Of course, Placentia Bay is the foggiest place on earth.

If it can be done safely and responsibly in Placentia Bay, with far more activity than the upper coast of British Columbia, why couldn't there be a risk mitigation system put in place for

moratoire et pourraient être influencés si on accordait des dérogations à ce moratoire le long de cette côte.

La sénatrice Miville-Dechêne : Vous n'avez pas répondu directement à ma question — ou peut-être que ce n'est pas possible d'y répondre — par rapport au traité. Est-ce que, de votre point de vue, le moratoire respecte le traité moderne conclu par les Nisga'a, pas seulement relativement à la consultation — parce que vous savez que la notion d'une bonne consultation ou d'une consultation suffisante est sujette à interprétation — mais également par rapport à leur avenir? Avez-vous fait des études? Si oui, peut-on voir ces évaluations? Est-ce que le moratoire respecte effectivement le traité des Nisga'a? Voilà la question.

M. Garneau : Nous sommes de l'avis que la responsabilité du gouvernement fédéral transcende, dans ce cas-ci, la question du traité. Évidemment, les Nisga'a peuvent nous amener en cour, mais notre position est que nous avons une responsabilité, à titre de gouvernement fédéral, vis-à-vis de la protection environnementale de nos côtes.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : Merci, monsieur le ministre, à vous et à vos fonctionnaires d'être venus. Vous avez mentionné la baie Placentia dans vos remarques liminaires. J'ai mentionné la baie Placentia dans quelques discours au Sénat et au comité, auxquels étaient présents, je crois, les mêmes fonctionnaires qui vous accompagnent, non pas parce que je pense que la baie Placentia est un endroit naturel plus beau ou moins beau qu'un autre, ou qui mérite d'être protégé plus ou moins qu'un autre, mais parce qu'il y a beaucoup d'activités pétrolières et gazières dans la baie Placentia, des systèmes sont en place.

Il y a l'installation d'entreposage de Whiffen Head, une mine dans un village qu'on appelle Come-by-Chance, des dizaines de collectivités, des milliers de Canadiens vivant le long de la côte, la réserve écologique de Cape St. Mary's, un refuge d'oiseaux, un traversier de Marine Atlantique, des installations de traitement du nickel, des baleines, des dauphins et des marsouins, des installations d'aquaculture et une pêche dynamique dans la baie Placentia, mais chaque année, des milliers de pétroliers y entrent et en ressortent sans incident. L'état de la mer est surveillé et des restrictions s'appliquent aux déplacements des navires lorsque son état atteint un certain niveau. Il y a des activités de pilotage et des remorqueurs supplémentaires. Il existe des pétroliers à double coque, des systèmes de surveillance des navires et de l'équipement qu'on appelle des bouées intelligentes qui donnent des mesures précises. Bien sûr, la baie Placentia est l'endroit le plus brumeux du monde.

Si cela peut se faire de façon sécuritaire et responsable dans la baie Placentia, avec beaucoup plus d'activités que dans la partie supérieure de la côte de la Colombie-Britannique, pourquoi ne

northern B.C.? I'm not saying it's any more or less beautiful, but with the level of activity in Placentia Bay versus the level of activity in northern B.C., why can't a risk-mitigation strategy be put in place like the one put in place in Placentia Bay by the federal officials of DFO? Why would you just simply make a ban on tanker traffic when it's been shown the federal government can manage it in another place, and probably a far harsher place?

Mr. Garneau: I'm not sure it's a harsher place, but I'm very proud of the fact that, particularly through the Oceans Protection Plan, we are putting in position unprecedented levels of marine safety on all three coasts. This is through the \$1.5 billion program, and many, many facets of it are focused specifically on increasing marine safety.

Senator, nobody can guarantee 100 per cent that incidents will not occur at sea, no matter what protections are put in place. The operations at Placentia Bay have been there for a long time. They predate the current government, and that's one of the things that I mentioned. There are businesses with respect to tanker operations in place in certain parts of the country that have been there for quite some time, including on the southern coast of British Columbia as well as in the Bay of Fundy and Placentia Bay. Our intent here is to make the point that the northern part of British Columbia has not been developed with that. We want to keep it that way because of the ecological fragility of that part of the country and because of the fact that it's a very large and very remote area with respect to providing search and rescue or other necessary marine-safety-related rescue operations in case there was an incident there. We feel that it is best at this point and that we can develop our tanker operations across the country and continue to do so without taking the risk with respect to this area.

I should add that the majority of the Coastal First Nations that live along the coast — and they really do live along the coasts, and they have been there for millennia and they fish and live by the sea — also support the moratorium.

Senator Wells: I understand that many do.

I know you know about risk mitigation. You're a pilot and former astronaut. You know that there are risks when you advance any activity. You know there are risks. We can assure that no plane crashes ever occur by banning flights. We can assure that. But we do activities to mitigate risks so we can progress and move forward. We all recognize there's currently a voluntary ban, so a legislative ban will make no difference.

pourrait-on pas mettre en place un système d'atténuation des risques dans le Nord de la Colombie-Britannique? Je ne dis pas que c'est plus beau ou moins beau, mais compte tenu du niveau d'activité dans la baie Placentia par rapport au niveau d'activité dans le Nord de la Colombie-Britannique, pourquoi ne peut-on pas mettre en place une stratégie d'atténuation des risques comme celle que les fonctionnaires fédéraux de Pêches et Océans ont mise en place dans la baie Placentia? Pourquoi se contenter d'interdire la circulation des pétroliers alors qu'il a été démontré que le gouvernement fédéral peut le faire ailleurs, et probablement dans un endroit où les conditions sont beaucoup plus difficiles?

M. Garneau : Je ne suis pas sûr que les conditions soient plus difficiles, mais je suis très fier du fait que, surtout grâce au Plan de protection des océans, nous mettons en place des niveaux sans précédent de sécurité maritime sur les trois côtes. C'est grâce à ce programme doté de 1,5 milliard de dollars, dont bon nombre d'éléments sont précisément axés sur l'amélioration de la sécurité maritime.

Sénateur, personne ne peut garantir à 100 p. 100 que des incidents ne se produiront pas en mer, peu importe les mesures de protection mises en place. Les activités dans la baie Placentia existent depuis longtemps. Elles datent d'avant le gouvernement actuel, et c'est l'une des choses que j'ai mentionnées. Il y a des entreprises qui exploitent des pétroliers dans certaines régions du pays depuis un certain temps déjà, notamment sur la côte sud de la Colombie-Britannique ainsi que dans la baie de Fundy et la baie Placentia. Notre intention, ici, est de faire valoir que la partie nord de la Colombie-Britannique ne s'est pas développée de cette façon. Nous tenons à ce que cela reste ainsi, en raison de la fragilité écologique de cette partie du pays et du fait qu'il s'agisse d'une région très vaste et très éloignée pour ce qui est de la recherche et du sauvetage ou des autres opérations de sauvetage nécessaires liées à la sécurité maritime en cas d'incidents dans cette région. Nous estimons que c'est la meilleure solution à l'heure actuelle et que nous pouvons développer les activités des pétroliers dans l'ensemble du pays et continuer de le faire sans prendre de risque pour cette région.

Je dois ajouter que la majorité des Premières Nations de la côte qui vivent le long de la côte — et elles vivent vraiment le long des côtes, elles sont là depuis des millénaires et elles pêchent et vivent au bord de la mer — appuient également le moratoire.

Le sénateur Wells : Je comprends que beaucoup le font.

Je sais que vous savez ce qu'est l'atténuation des risques. Vous êtes un pilote et un ancien astronaute. Vous savez qu'il y a des risques lorsqu'on s'adonne à n'importe quelle activité. Vous savez que cela comporte des risques. Nous pouvons veiller à ce qu'il n'y ait jamais d'accident d'avion en interdisant les vols. Nous pouvons le garantir. Mais nous menons des activités pour atténuer les risques afin de progresser et d'aller de l'avant. Nous

If risk-mitigation measures were put in place that gave as practicable assurance as possible, would you be in favour of responsible and reasonable access for Canada's natural resources to reach the coastline and, therefore, reach markets? I'm asking if mitigation measures were put in place.

Mr. Garneau: I understand what you're saying about risk mitigation, and I understand the nature of that approach. We essentially have a risk-mitigation approach with our three coasts as it is right now through the Oceans Protection Plan. We can't guarantee 100 per cent, but we're putting in place all sorts of additional measures to ensure that we minimize that risk to the lowest possible level.

In our opinion, again, the multiple factors that I have cited — the presence of the First Nations, the fact that this is a very pristine and low-density-population coastal area of British Columbia and the waters of the Hecate Strait can present challenges, as can the Dixon Entrance — there is not a necessity for us to take the risk of having tankers operating in that area.

As you know, the voluntary Tanker Exclusion Zone has been in place for over 30 years. It has been respected. It only applies to the United States, but it has been respected. If we were to begin to open this up to tanker traffic other than those that are smaller and used for resupply, then the United States would say they don't have to respect that voluntary exclusion zone anymore.

[*Translation*]

Senator Cormier: Good morning, minister. My question is about the process for reassessing the legislation. When you last appeared before our committee on March 20, in response to a question from Senator Dawson, you said, and I quote:

. . . according to the bill, products can be reassessed, added to or removed from the current list, which is based on a highly prescribed definition in terms of the product's nature. However, there is nothing in the bill about making amendments. . . .

Several witnesses have expressed concerns that there is not enough data to support the establishment of an oil tanker moratorium. Minister, where do you stand on a mandatory periodic reassessment of the entire act? Would you agree that this would allow for more scientific and technical data to be

reconnaissons tous qu'il y a actuellement une interdiction volontaire, donc une interdiction législative ne fera aucune différence.

Si des mesures d'atténuation des risques étaient mises en place pour donner l'assurance la plus réaliste possible, seriez-vous en faveur d'un accès responsable et raisonnable pour que les ressources naturelles du Canada puissent atteindre le littoral et, par conséquent, les marchés? Je demande si des mesures d'atténuation ont été mises en place.

M. Garneau : Je comprends ce que vous dites au sujet de l'atténuation des risques, et je comprends la nature de cette approche. Nous avons essentiellement une approche d'atténuation des risques pour nos trois côtes, comme c'est le cas actuellement grâce au Plan de protection des océans. Nous ne pouvons pas garantir les choses à 100 p. 100, mais nous mettons en place toutes sortes de mesures supplémentaires pour faire en sorte que ces risques soient les plus faibles possible.

À notre avis, encore une fois, il y a de multiples facteurs, comme je l'ai précisé — la présence des Premières Nations, le fait qu'il s'agisse d'une région côtière très vierge et à faible densité démographique en Colombie-Britannique et que les eaux du détroit d'Hecate peuvent présenter des défis, tout comme l'entrée Dixon — il n'est donc pas nécessaire pour nous de risquer d'avoir des pétroliers circulant dans cette région.

Comme vous le savez, la zone d'exclusion volontaire des pétroliers est en place depuis plus de 30 ans. Elle est respectée. Elle ne s'applique qu'aux États-Unis, mais elle est respectée. Si nous commençons à ouvrir cette zone au passage des pétroliers autres que ceux qui sont plus petits et utilisés pour le réapprovisionnement, les États-Unis diraient alors qu'ils n'ont plus à respecter cette zone d'exclusion volontaire.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Bonjour, monsieur le ministre. Ma question concerne le processus de réévaluation de la loi. Lors de votre comparution devant notre comité le 20 mars dernier, en réponse à une question posée par le sénateur Dawson, vous avez dit, et je cite :

[...] selon le projet de loi, on peut réévaluer les produits, en ajouter ou en soustraire de la liste actuelle, qui est basée sur une définition très prescrite en ce qui a trait à la nature du produit. Cependant, rien ne figure dans le projet de loi pour ce qui est d'apporter des modifications [...]

Plusieurs témoins nous ont fait part de leurs craintes relativement à un manque de données soutenant l'établissement d'un moratoire pétrolier. Quelle est votre position, monsieur le ministre, en ce qui a trait à un réexamen périodique obligatoire de l'ensemble de la loi? Seriez-vous d'accord pour dire que cela

collected to support the moratorium, while keeping up with scientific developments?

Mr. Garneau: Thank you for that question, senator. I'm definitely amenable to periodic reassessments. That's something I'll look at in detail if the Senate proposes it. With regard to products that appear on the list, persistent products, we're still open to data-based proposals that would tell us whether a certain product could be removed from the list based on scientific knowledge about that product or on techniques that have been developed to remove it from water more effectively. We've always maintained that we're prepared to reassess products that are on the list. If the facts were conclusive, we might remove them from the list in some cases and add others in other cases if new products were assessed and deemed persistent. The list can always be amended. If the Senate proposes to conduct a formal periodic review, we'll consider the proposal.

Senator Cormier: With that in mind, how would the government work on the review, on the ground, with experts from the various sectors?

Mr. Garneau: We do it constantly with the various departments because we're still assessing various products and their impacts on water, in the case of spills, based on various conditions such as salinity, temperature, wave movement and so on. We're still assessing and trying to find the best ways to recover those products. We're in touch with the industry. If the industry decides to undertake a project and to transport certain products, it can contact us and ask whether the product in question is in the class of persistent or non-persistent products, and we'll assess the request.

Senator Cormier: Thank you.

[English]

Senator Simons: I would like to return to Senator Miville-Dechêne's line of questioning. I was listening in French because I'm practising, but I think I understood you to say that you believe the federal government's right to protect that sea coast transcends the treaty rights of the Nisga'a. I'm not sure that's how the Nisga'a would see it. They believe they have the right to decide the future of their territory, which is theirs under treaty and which conveniently falls to the very northern tip of the exclusion zone, directly abutting the Alaska border, where we would have no jurisdiction anyway. The Nisga'a say that they will take this matter to court.

Mr. Garneau: And they filled me in on the same thing.

permettrait de récolter davantage de données scientifiques et techniques en guise de soutien au moratoire, tout en suivant l'évolution scientifique?

M. Garneau : Je vous remercie de cette question, sénateur. Je suis certainement ouvert à une réévaluation périodique. C'est une chose que je vais examiner en détail si le Sénat le propose. En ce qui a trait aux produits qui apparaissent sur la liste, soit les produits persistants, nous sommes toujours ouverts aux propositions fondées sur des données qui pourraient nous indiquer qu'un certain produit pourrait être retiré de la liste, en raison de connaissances scientifiques sur ce dernier ou du développement de techniques permettant de mieux le récupérer dans l'eau. Nous avons toujours maintenu que nous étions prêts à réévaluer les produits qui sont sur la liste. Dans certains cas, si les faits étaient concluants, nous pourrions les retirer de la liste et, dans certains cas, nous pourrions en ajouter si de nouveaux produits étaient évalués et jugés persistants. Cette liste est toujours ouverte aux modifications. Si le Sénat nous propose de faire une révision périodique formelle, nous allons considérer la proposition.

Le sénateur Cormier : Dans cette optique, comment le gouvernement pourrait-il travailler avec les experts des différents secteurs sur le terrain en ce qui a trait à la révision?

M. Garneau : Nous le faisons constamment avec les différents ministères, parce nous continuons d'évaluer différents produits et les impacts dans l'eau en cas de déversement en fonction de différentes conditions, comme la salinité, la température, le mouvement des vagues et ainsi de suite. Nous continuons d'évaluer et de tenter de trouver de meilleures façons de récupérer ces produits. Nous sommes en contact avec l'industrie. L'industrie peut, si elle décide d'entreprendre un projet et de transporter certains produits, nous contacter et demander si le produit en question se trouve dans la catégorie des produits persistants ou non persistants, et nous évaluerons la demande.

Le sénateur Cormier : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Simons : J'aimerais revenir aux questions de la sénatrice Miville-Dechêne. J'écoutais votre réponse en français, car je désire pratiquer davantage, mais je crois vous avoir entendu dire que le droit du gouvernement fédéral de protéger cette côte maritime transcende les droits issus des traités des Nisga'a. Je ne suis pas certaine que les Nisga'a voient les choses de cette manière. Ils croient qu'ils ont le droit de décider de l'avenir de leur territoire, qui est le leur en vertu d'un traité et qui se trouve commodément à l'extrémité nord de la zone d'exclusion, directement à la frontière de l'Alaska, où nous n'aurions de toute façon aucune compétence. Les Nisga'a disent vouloir porter cette affaire devant les tribunaux.

M. Garneau : Ils m'ont fait part de leurs intentions.

Senator Simons: So I'm not quite certain how you can say that your right to govern the territory south of them transcends their treaty jurisdiction.

I had a follow-up question. I also serve on the Energy Committee, which is looking at Bill C-69 right now. If Bill C-69, as written or as amended, is in place and is a robust system of impact assessment, any potential new port would have to undergo a rigorous impact assessment under the conditions of Bill C-69, as would any new pipeline. I'm just wondering if that is not enough to assure that any potential new development in that area would have to meet the strictest of standards or not be allowed to proceed.

Mr. Garneau: Let me say again that the moratorium applies only to persistent oils, not to non-persistent oils. There are quite a few refined products that could be transported from ports on the north.

Senator Simons: But —

Mr. Garneau: Let me answer the question about the environmental responsibility.

We believe it is an important responsibility the federal government has. Let me illustrate it this way. If you begin to carry persistent oils out of the Portland Canal or through the Dixon Entrance, there is no guarantee that, if there is an oil spill, that it will remain in a channel that is a channel that is only part of one treaty agreement. There's absolutely no guarantee you can do that, so it has an influence on other people. It's the same as the environment with respect to greenhouse gases. Greenhouse gases that are produced in Quebec will make their way to the Atlantic provinces. You can't contain the environment from that point of view. It would be like saying, "Okay, I'm going to have an open air café here, and there will be no smoking except for one table in the middle." Unfortunately, because we're talking about the environment here, that kind of reality has to be taken into account. We have a responsibility, federally, with respect to all Canadians.

The Chair: Do you have another question?

Senator Simons: I wanted to know if Minister Garneau would address my other question. As I say, I sit on the Energy Committee. It is looking at very strict standards for impact assessment. Any such development would require it. The building of a new port would be covered by Bill C-69. A new pipeline or rail line would both also be covered by Bill C-69. Isn't Bill C-48 superfluous or redundant if we're already going to have strict environmental standards around the development of any new port, rail line or pipeline that would transport

La sénatrice Simons : Je ne suis donc pas certaine de comprendre comment vous pouvez dire que votre droit de gouverner le territoire au sud d'eux transcende leurs pouvoirs qui découlent des traités.

J'avais une question complémentaire. Je siége également au comité de l'énergie où nous étudions actuellement le projet de loi C-69. Si le projet de loi C-69 est adopté tel quel ou amendé, il mettra en place un solide système d'évaluation d'impact. Ainsi, tout nouveau projet de port devrait être assujéti à une évaluation d'impact rigoureuse en vertu des conditions établies dans le projet de loi C-69. Ce serait la même chose pour tout nouveau projet de pipeline. Ne serait-ce pas suffisant pour s'assurer que tout nouveau projet potentiel dans ce secteur doit respecter les normes les plus strictes, faute de quoi il ne pourrait pas être approuvé?

M. Garneau : Permettez-moi de réitérer que le moratoire ne s'applique qu'aux hydrocarbures persistants et non aux hydrocarbures non persistants. Un bon nombre de produits raffinés pourraient être transportés à partir des ports du nord.

La sénatrice Simons : Mais...

M. Garneau : Permettez-moi de répondre à la question sur la responsabilité environnementale.

Nous estimons que le gouvernement fédéral a une responsabilité importante en la matière. Permettez-moi de vous donner un exemple. Si vous commencez à transporter des hydrocarbures persistants à partir du canal Portland ou par l'entrée Dixon, rien ne garantit que, en cas de déversement, ces hydrocarbures resteront dans un chenal qui fait partie d'un seul accord de traité. Il n'y a absolument aucune garantie. Ce type de situation aurait donc une influence sur d'autres personnes. On peut dire la même chose de l'environnement en ce qui concerne les gaz à effet de serre. Les gaz à effet de serre produits au Québec atteindront à un moment donné les provinces de l'Atlantique. On ne peut circonscrire l'environnement de cette façon. Cela reviendrait à dire : « J'aimerais avoir un café en plein air ici, mais il sera interdit d'y fumer, à l'exception d'une table au milieu. » Malheureusement, nous devons tenir compte de ce genre de situation lorsque nous parlons d'environnement. Nous avons une responsabilité fédérale envers tous les Canadiens.

Le président : Avez-vous une autre question?

La sénatrice Simons : Je voulais savoir si le ministre Garneau pourrait répondre à mon autre question. Comme je l'ai dit, je siége également au comité de l'énergie. À ce comité, nous sommes en train d'étudier des normes très strictes en matière d'évaluation d'impact. Tout nouveau projet serait assujéti à ces normes. La construction d'un nouveau port, d'un nouveau pipeline ou d'une voie ferrée serait visée par le projet de loi C-69. Le projet de loi C-48 n'est-il pas alors superflu ou redondant, puisque nous allons déjà, avec le projet de loi C-69,

bitumen or other persistent oils from my home province of Alberta to open water?

Mr. Garneau: I would say to you that Bill C-48 is specific to a region of the country, and it follows from an election promise that was made and relates to an exclusion zone that has been in place for over 30 years. It is a particular case, and that's why it warranted its own specific bill.

The Chair: Have you kept every election promise?

Mr. Garneau: No, and I don't think there's any party in the history of Canada that can claim that.

The Chair: You're saying that is the reason you're doing this, because it is an election promise, but you haven't kept all your election promises?

Mr. Garneau: I answered that question.

[*Translation*]

Senator Dawson: Thank you, minister. I'm quoting you: "I am open to any suggestions you might have for doing that."

That's straying a bit from Bill C-49. You were the first minister to introduce a bill in the new, mostly independent Senate. You might not have shown the same openness at the time. You have six weeks remaining in the timeline, and amendments may be introduced. The legislative ping-pong between the Senate and the House of Commons last year resulted in a conventional end of session. This time, as you said, this is an election promise that the government made. What attitude can we expect from the government if the committee adopts amendments? Will the government be receptive so it can avoid referring the bill back to us after rejecting our amendments?

As for the comment on Bill C-69, we can't assume that bill will be passed. As you noted, the big distinction between it and Bill C-48 is that this was a government election promise, and parliamentary tradition requires that the second chamber be slightly more generous in that regard.

Mr. Garneau: Thank you very much. As you noted, and as I said, we're open to amendment proposals. You are a sovereign committee, and you decide what you will do with bills such as Bill C-48. I said I was amenable, as I was with Bill C-49, which I think led to an excellent modernization of the act and benefited from your suggestions and amendments. I promise to show you the same degree of openness. If amendments are introduced, we'll consider them in a serious and prudent manner.

avoir des normes environnementales strictes concernant tout nouveau projet de port, de voie ferrée ou de pipeline qui transporterait du bitume ou d'autres hydrocarbures persistants de ma province natale, l'Alberta, vers les eaux libres?

M. Garneau : Je vous dirais que le projet de loi C-48 est propre à une région au pays. Il découle d'une promesse électorale et concerne une zone d'exclusion qui existe depuis plus de 30 ans. Il s'agit d'un cas particulier, et c'est la raison pour laquelle il justifiait son propre projet de loi.

Le président : Avez-vous tenu toutes vos promesses électorales?

M. Garneau : Non, et je ne crois pas qu'aucun parti dans l'histoire du Canada ne puisse affirmer l'avoir fait.

Le président : Vous dites faire ce que vous faites en raison d'une promesse électorale. Or, vous n'avez pas tenu toutes vos promesses électorales.

M. Garneau : J'ai déjà répondu à cette question.

[*Français*]

Le sénateur Dawson : Merci, monsieur le ministre. Je vous cite : « Je suis ouvert à toute suggestion que vous pourriez avoir pour y parvenir. »

C'est un peu loin du projet de loi C-49. Vous étiez le premier des ministres à présenter un projet de loi devant le nouveau Sénat majoritairement indépendant. Vous ne montriez peut-être pas alors la même ouverture. Il nous reste six semaines à l'échéancier, et il est possible que des amendements soient présentés. Le ping-pong législatif entre le Sénat et la Chambre des communes l'an dernier a entraîné une fin de session traditionnelle. Cette fois-ci, comme vous l'avez affirmé, c'est une promesse électorale à laquelle s'est engagé le gouvernement. Quelle attitude peut-on prévoir de la part du gouvernement si le comité adopte des amendements? Est-ce que le gouvernement sera réceptif, afin d'éviter de nous renvoyer le projet de loi après avoir rejeté nos amendements?

Quant au commentaire sur le projet de loi C-69, on ne peut pas présumer de l'adoption de ce projet de loi. Comme vous l'avez souligné, la très grande distinction par rapport au projet de loi C-48, c'est que c'était un engagement électoral du gouvernement, et la tradition parlementaire exige que la deuxième Chambre soit un peu plus généreuse à cet égard.

M. Garneau : Merci beaucoup. Comme vous l'avez souligné et comme je l'ai dit, nous sommes ouverts à des propositions d'amendement. Vous êtes un comité souverain et vous décidez de ce que vous allez faire vis-à-vis des projets de loi comme le projet de loi C-48. Je me suis dit ouvert, comme je l'ai été avec le projet de loi C-49, qui, à mon avis, a résulté en une excellente modernisation de la loi et qui a pu bénéficier de vos suggestions et de vos amendements. Je vous promets de montrer la même

Senator Dawson: Thank you, minister.

[English]

Senator MacDonald: Thank you, minister, for being here.

Minister, I want to speak to you about that definition of “port” for a second. We’re blocking the export of more than, I think, 12,500 metric tonnes of heavy petroleum out of the port. How do we define “port?” I’ll just put that out there, and I’ll refer to what I’m thinking of.

In St. John, New Brunswick, all that’s brought into St. John, New Brunswick, does not go to the port. It goes to a monobuoy that’s located out in the bay about a mile and a half from shore, and from there it’s piped in to the shore, to storage, and from there it’s piped to the refinery.

If oil was piped to the Prince Rupert area and was not loaded on shore but was piped out to a monobuoy where it was then exported, does this apply? Where does the port start and where does the port end? How does one define a port?

Mr. Garneau: Let me answer the question by saying that the moratorium that is proposed in Bill C-48 applies to the ports and installations. It is certainly our intent to make sure that there is no — and we’ve additionally added in the fact that you can’t have a big tanker that comes in, stops somewhere short of the port and does transfers as a way of getting around the legislation. It covers it all.

Senator MacDonald: Is there specific stuff in the legislation that refers to that?

Mr. Garneau: I believe there is, yes.

Senator MacDonald: Can the officials refer to that?

Mr. Garneau: Article 4.

Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Policy, Transport Canada: It’s part of the prohibitions listed in the act, senator, the prohibitions element in article 4.

Senator MacDonald: We had the head of the Atlantic Pilotage Authority in last week, and he made the valid point to me that there are many ships that transverse both coasts that would carry almost as much heavy oil as any ship carrying less than 12,500 metric tonnes — cruise ships, large container ships.

ouverture. Si des amendements sont proposés, nous allons les considérer sérieusement et judicieusement.

Le sénateur Dawson : Merci, monsieur le ministre.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Merci, monsieur le ministre, d’être ici aujourd’hui.

Monsieur le ministre, j’aimerais prendre un court instant pour vous parler de la définition du mot « port ». Si je ne m’abuse, nous bloquons l’exportation de plus de 12 500 tonnes métriques de pétrole lourd hors du port. Comment définissons-nous ce qu’est un port? Je pose la question et je vais vous expliquer ma pensée.

À St. John, au Nouveau-Brunswick, tout ce qui est apporté à St. John ne se rend pas au port, mais plutôt à une bouée monobuoy située dans la baie à environ un mille et demi du rivage. De là, le produit est acheminé par canalisation jusqu’au rivage, à l’entreposage, puis à la raffinerie.

Si le pétrole était acheminé par canalisation jusqu’à la région de Prince Rupert et n’atteignait pas le rivage, mais était plutôt acheminé par canalisation jusqu’à une bouée monobuoy d’où il serait ensuite exporté, est-ce que la définition de port s’appliquerait? Où commence le port et où finit-il? Comment définir ce qu’est un port?

M. Garneau : Permettez-moi de répondre à la question en disant que le moratoire proposé dans le projet de loi C-48 s’applique aux ports et aux installations portuaires. Nous avons certainement l’intention de nous assurer qu’il n’y ait pas de contournement de la loi. Nous avons entre autres ajouté dans le projet de loi qu’il sera interdit pour un gros pétrolier de s’arrêter quelque part avant le port pour faire des transferts de produits, dans le but de contourner la loi. Le projet de loi couvre tout.

Le sénateur MacDonald : Avez-vous des dispositions précises à ce sujet dans le projet de loi?

M. Garneau : Je crois bien, oui.

Le sénateur MacDonald : Les hauts fonctionnaires peuvent-ils nous en parler?

M. Garneau : Il s’agit de l’article 4.

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Politiques, Transports Canada : Cela fait partie des interdictions énumérées à l’article 4 de la loi, sénateur.

Le sénateur MacDonald : La semaine dernière, nous avons reçu le chef de la direction de l’Administration de pilotage de l’Atlantique. Il m’a fait valoir, à juste titre, que nombre de navires qui passent le long des deux côtes transportent presque autant de pétrole lourd que tout navire transportant moins de

None of these vessels are double-hulled; they're all single-hulled vessels. He said a rupture of one of these ships would do as much damage as a smaller vessel carrying less than 12,500 metric tonnes. How do you respond to him? This is a man who does pilotage for a living, has monitored it for years and monitors a lot of movement of petroleum on the East Coast of Canada. His assessment was that in terms of managing risk, there's still all kinds of risk there.

Mr. Garneau: It is all about risk. I am very familiar with the Atlantic Pilotage Authority, as I am with the Pacific Pilotage Authority and the Laurentian Pilotage Authority, and they do an excellent job. Their job is to minimize risk to the lowest level possible.

There are always ways and things that can be suggested. Perhaps like Senator Wells said, if we don't allow marine shipping, we can get it down to zero. But the reality of the world is that we are a trading nation and we need to take a sensible, pragmatic approach and try to minimize risk. Our government, since November 2016, has added some 50 measures that are focused on the Oceans Protection Plan that are doing all sorts of things that have never been done before, not just on the West Coast but also on the East Coast and now up in the Arctic.

[Translation]

Senator Gagné: Thank you for being with us once again, minister. During our public hearings, we discussed the capacity issue at length. Your government has finally decided to adopt a public policy under which you will concentrate all transportation via pipeline in southern British Columbia to protect the environment of the coastlines of northern British Columbia.

I'd like to hear what you have to say about the capacity challenges involved in transporting crude oil and persistent hydrocarbons and the capacity challenges that Alberta is facing. We've had people tell us that Trans Mountain, Line 3 and Keystone XL should help provide the required transport capacity, but others have told us that's absolutely not the case and that we need this northern line. I'd like to hear what you have to say about that.

Mr. Garneau: Thank you, senator. First, I want to point out that there are no restrictions on the transportation of non-persistent products along the north coast. As you know, we approved the Kitimat LNG project. There could be other products that are non-persistent, and that's related to your question about capacity.

12 500 tonnes métriques — navires de croisière, grands porte-conteneurs. Aucun de ces navires n'est à double coque; ce sont tous des navires à simple coque. Il a dit que la rupture de la structure d'un de ces navires causerait autant de dommage qu'un petit navire transportant moins de 12 500 tonnes métriques. Que lui répondez-vous? Cet homme gagne sa vie avec le pilotage. Il surveille ce qui se fait dans ce domaine depuis des années et surveille de nombreux transports de pétrole sur la côte Est canadienne. Sur la question de la gestion des risques, selon lui, il existe encore toutes sortes de risques.

M. Garneau : Tout est une question de risque. Je connais très bien l'Administration de pilotage de l'Atlantique, tout comme l'Administration de pilotage du Pacifique et l'Administration de pilotage des Laurentides. Ces organismes font tous un excellent travail. Leur travail consiste à minimiser les risques autant que possible.

Nombre de choses peuvent être suggérées. Peut-être, comme l'a dit le sénateur Wells, si nous interdisions la navigation marine, nous pourrions en arriver à un risque nul. Cependant, la réalité, c'est que nous sommes une nation marchande. Nous devons donc avoir une approche raisonnable et pragmatique, tout en essayant de minimiser les risques. Depuis le mois de novembre 2016, notre gouvernement a ajouté une cinquantaine de mesures axées sur le Plan de protection des océans. Ces mesures accomplissent toutes sortes de choses qui n'avaient jamais été accomplies auparavant, non seulement sur la côte Ouest, mais aussi sur la côte Est et maintenant dans la région de l'Arctique.

[Français]

La sénatrice Gagné : Merci, monsieur le ministre, d'être encore une fois parmi nous. Lors de nos audiences publiques, nous avons discuté longuement de la question de la capacité. Votre gouvernement a finalement décidé d'adopter une politique publique qui fait en sorte que vous concentrez tout le transport par réseau de pipeline dans le Sud de la Colombie-Britannique afin de protéger l'environnement des côtes du Nord de la Colombie-Britannique.

J'aimerais vous entendre sur les défis liés à la capacité pour le transport du pétrole brut et des hydrocarbures persistants et les défis auxquels fait face l'Alberta par rapport à cette capacité. Nous avons entendu des gens nous dire que, avec Trans Mountain, la ligne 3 et Keystone XL, il devrait y avoir la capacité requise pour le transport, mais d'autres nous ont dit que ce n'est absolument pas le cas et que nous avons besoin de cette ligne dans le nord. J'aimerais vous entendre à ce sujet.

M. Garneau : Merci, madame la sénatrice. D'abord, je veux préciser qu'il n'y a pas de restrictions pour le transport des produits non persistants sur la côte nord. Comme vous le savez, nous avons approuvé le projet LNG de Kitimat. Il pourrait y avoir d'autres produits qui seraient non persistants, et cela est lié à votre question sur la capacité.

Second, yes, as you mentioned, we approved the Keystone XL pipeline years ago from the Canadian side, as well as Enbridge's Line 3. Those pipelines will add to our capacity. Now we're working toward meeting the criteria established by the British Columbia Court of Appeal. Capacity is a concern for us, one we're addressing. Given our approvals and the fact that non-persistent products can be transported along the north coast, we're addressing the capacity issue in a significant manner.

Senator Gagné: Has an assessment been done on the transportation of crude oil via pipeline for the next five years?

Mr. Garneau: For that, I should refer you to the Minister of Natural Resources. That's the department conducting those analyses.

Senator Gagné: Thank you.

[English]

The Chair: Before you ask your question, Senator Boisvenu, I'm distributing a letter from the Metlakatla. They contradict what you say about Bill C-48, namely, that all the coastal nations represent a majority. They don't support this bill. They've sent a letter, so I will distribute it in both official languages.

Mr. Garneau: Mr. Chair, I did not say all of them support it. I said a majority.

[Translation]

Senator Boisvenu: I apologize for arriving late, minister. I was held up in other meetings earlier this morning. Minister, your government has always said it was important to strike a balance between economic and environmental objectives. You bought a pipeline at great expense to export our discounted oil to the United States. The Keystone XL pipeline is also used to export oil to the United States at low cost, practically at cost. Canada has kept tens of Indigenous communities in extreme poverty, and, as we've heard in our committee, those communities viewed oil development as a way to break out of their dependence on the federal government, which has been called the colonizer of Indigenous communities. I'm thinking of my grandparents, who lived from hand to mouth on rocky land in Abitibi with a bull, a cow and a few chickens. When the logging and mining companies came, they were a lifeline for many of those families, improved their economic situations and got them out of poverty.

Deuxièmement, oui, comme vous l'avez mentionné, nous avons approuvé depuis des années le pipeline Keystone XL du point de vue du Canada, ainsi que la ligne 3 de Enbridge. Ces pipelines vont ajouter à notre capacité. Nous travaillons en ce moment à satisfaire aux critères mis en place par la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. La capacité est quelque chose qui nous préoccupe et que nous traitons. Compte tenu de nos approbations et du fait que des produits non persistants peuvent être transportés de la côte nord, nous nous attaquons de manière importante à la question de la capacité.

La sénatrice Gagné : Y a-t-il eu une évaluation en ce qui a trait au transport du pétrole brut par réseau de pipeline pour les cinq prochaines années?

M. Garneau : C'est une chose pour laquelle je devrais me référer au ministre des Ressources naturelles. C'est ce ministère qui procède à ces analyses.

La sénatrice Gagné : Merci.

[Traduction]

Le président : Avant que vous ne posiez votre question, sénateur Boisvenu, je vais distribuer une lettre du peuple Metlakatla. On y contredit ce que vous dites au sujet du projet de loi C-48, monsieur le ministre, à savoir que toutes les nations de la côte représentent une majorité. Les Metlakatlas n'appuient pas ce projet de loi. Ils ont envoyé une lettre, alors je vais vous la distribuer à tous dans les deux langues officielles.

M. Garneau : Je n'ai jamais dit que toutes les nations étaient en faveur du projet de loi, monsieur le président. J'ai dit qu'une majorité des nations l'étaient.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Je m'excuse de mon retard, monsieur le ministre. J'ai été retenu par d'autres réunions depuis tôt ce matin. Monsieur le ministre, votre gouvernement a toujours déclaré qu'il était très important d'avoir un équilibre entre les objectifs économiques et les objectifs environnementaux. Vous avez acheté un pipeline à grands frais pour exporter notre pétrole à rabais aux États-Unis. Le pipeline Keystone XL sert également à exporter le pétrole à faible coût, presque au prix coûtant, vers les États-Unis. Le Canada a tenu des dizaines de communautés autochtones dans la pauvreté extrême et, nous l'avons entendu à notre comité, ces communautés voyaient, dans l'exploitation du pétrole, une manière de se sortir de leur dépendance par rapport au gouvernement fédéral, qui a eu le titre de colonisateur relativement aux communautés autochtones. Je songe à mes grands-parents, qui tiraient le diable par la queue sur des terres de roches en Abitibi avec quelques poules, un bœuf et une vache. Lorsque les industries forestières et minières sont arrivées, cela a été, pour beaucoup de ces familles, une planche de salut pour améliorer leurs conditions économiques et se sortir de la pauvreté.

To all intents and purposes, Bill C-48 will shut down the transportation of Albertan oil to the west. Already it's virtually shut down to the east, with the closing of Quebec. We know that Asia and India will consume more than 110 million barrels of oil over the next 40 years, and that oil will be bought from Saudi Arabia, from countries that have little respect for human rights and lower environmental standards. I'm trying to understand how your government can abandon all that global economic room to countries that provide no environmental protection and very little protection for women, whereas Canada is on the cutting-edge of environmental protection in all fields, air, water and soil.

My question's a basic one. Have you conducted an economic study on the cost of this bill to the Western Canadian provinces?

Mr. Garneau: First, and with respect, senator, you've given the impression that all West Coast ports are closed. That's not the case. Oil has been shipped out of Vancouver since 1953.

Senator Boisvenu: To go to the United States?

Mr. Garneau: Yes, but that's nevertheless access to a port.

Senator Boisvenu: Getting back to my question, minister...

Mr. Garneau: Let me finish answering your question. Second, as I mentioned, we're working on the requirements established by the Court of Appeal for the Trans Mountain project. Third, and I'll say it again, the ports on the north coast of British Columbia aren't excluded from the transportation of certain non-persistent hydrocarbons, and I'm also including propane, liquefied natural gas, naphtha, jet fuel and gasoline, which are considered non-persistent products.

Senator Boisvenu: I'll repeat my question: have you conducted an economic study on the cost of this bill to the central provinces, yes or no?

Mr. Garneau: I don't have the answer to your question, but I can tell you we approved Enbridge's L3 pipeline and the Keystone XL pipeline, which means we're showing some openness to products because we understand their importance. We're keeping an open mind about the transportation of those products from Alberta to other countries.

Senator Boisvenu: I have a final question.

Le projet de loi C-48 condamne, à toutes fins utiles, le cheminement du pétrole albertain vers l'Ouest. Il est déjà presque condamné vers l'Est, avec la fermeture du Québec. On sait que l'Asie et l'Inde consommeront au-delà de 110 millions de barils de pétrole pour les 40 prochaines années et que ce pétrole sera acheté en Arabie saoudite, dans des pays où les droits de la personne sont peu respectés, où les droits de la femme sont peu respectés et où les normes environnementales sont les moins élevées. J'essaie de comprendre comment votre gouvernement peut laisser toute cette place, sur le plan de l'économie mondiale, à des pays qui n'assurent aucune protection de l'environnement et très peu de protection aux femmes, alors que le Canada est à la fine pointe en ce qui a trait à la protection de l'environnement dans tous les domaines, soit l'eau, l'air et les sols.

Ma question est fondamentale. Avez-vous fait une étude économique sur le coût de ce projet de loi pour les provinces de l'Ouest canadien?

M. Garneau : Premièrement et respectueusement, sénateur, vous avez donné l'impression que tous les ports de la côte Ouest étaient fermés. Ce n'est pas le cas. Du pétrole sort de Vancouver depuis 1953.

Le sénateur Boisvenu : Pour aller aux États-Unis?

M. Garneau : Oui, mais c'est tout de même un accès à un port.

Le sénateur Boisvenu : Je reviens à ma question, monsieur le ministre...

M. Garneau : Laissez-moi finir de répondre à votre question. Deuxièmement, comme je l'ai mentionné, nous travaillons sur les exigences imposées par la Cour d'appel relativement au projet Trans Mountain. Troisièmement, je le mentionne encore une fois, les ports de la côte nord de la Colombie-Britannique ne sont pas exclus en ce qui concerne le transport de certains hydrocarbures qui sont non persistants, et j'inclus également le propane, le gaz naturel liquéfié, le naphtha, le carburéacteur et la gazoline, qui sont considérés comme des produits non persistants.

Le sénateur Boisvenu : Je répète ma question : avez-vous fait une étude économique sur le coût de ce projet de loi pour les provinces centrales, oui ou non?

M. Garneau : Je n'ai pas la réponse à votre question, mais je peux vous dire que nous avons approuvé le pipeline L3 d'Enbridge et le pipeline Keystone XL, ce qui signifie que nous montrons de l'ouverture envers les produits parce que nous comprenons leur importance. Nous faisons preuve d'ouverture en ce qui concerne le transport de ces produits de l'Alberta vers d'autres pays.

Le sénateur Boisvenu : J'ai une dernière question.

[English]

The Chair: Senator Boisvenu, we have 10 minutes. Senator Black has some questions, as do I.

Senator D. Black: I will be brief. Minister, I know you will be, as well.

I want to focus on your specific level of openness to two specific potential amendments. Would you be open to an amendment that allows the carriage of oil products on water from Prince Rupert or Kitimat in a specific corridor to the open Pacific?

Mr. Garneau: I have said in answer to a previous question that that would be like the analogy of having a café where you have no smoking but you allow one table in the middle to do that.

Senator D. Black: I just want to confirm. So the answer is “no” —

Mr. Garneau: The answer is “no” for the reason that you cannot guarantee that any spillage will stay in that corridor.

Senator D. Black: I understand. I just wanted either a “no” or “yes” on the record. We have a “no.”

I presume the answer is also “no” to a potential corridor at the very northern end of the exclusion zone on the Alaska-Canada border.

Mr. Garneau: Yes, because it’s in the defined area as well.

Senator D. Black: Thank you.

The Chair: We’ve had witnesses before us, minister, who have said that, by 2030, we are going to need another pipeline. It’s 2019. It will take at least that long. All we have is the one, and the second one we have is under a foreign power, which is America. How do we get our oil to market?

Mr. Garneau: Let me repeat: We have no restrictions with respect to non-persistent hydrocarbons out of ports along the north coast of British Columbia.

The Chair: But not crude oil.

Mr. Garneau: Not crude oil. It is a persistent oil with consequences if there is an environmental disaster. I don’t need to remind you what happened with the *Exxon Valdez*: 2,100 kilometres of coast were soiled by it.

[Traduction]

Le président : Sénateur Boisvenu, nous avons 10 minutes. Le sénateur Black veut poser quelques questions, tout comme moi.

Le sénateur D. Black : Je serai bref. Monsieur le ministre, je sais que vous le serez aussi.

J’aimerais savoir quel est votre degré précis d’ouverture face à deux amendements potentiels précis. Seriez-vous prêt à accepter un amendement qui permettrait le transport des produits pétroliers sur l’eau à partir de Prince Rupert ou de Kitimat dans un corridor précis vers l’océan Pacifique?

M. Garneau : En réponse à une question précédente, j’ai dit que ce serait comme avoir un café où on ne fume pas, à l’exception d’une table au milieu.

Le sénateur D. Black : Je tiens simplement à obtenir une confirmation. Votre réponse est donc non.

M. Garneau : La réponse est non, car vous ne pouvez pas garantir qu’un quelconque déversement demeurerait dans un corridor précis.

Le sénateur D. Black : Je comprends cela. Je voulais simplement qu’on ait une réponse par oui ou par non aux fins du compte rendu. La réponse est non.

Je présume que vous diriez également non à un corridor potentiel à l’extrémité nord de la zone d’exclusion à la frontière entre l’Alaska et le Canada.

M. Garneau : Oui, puisque c’est aussi dans la zone définie.

Le sénateur D. Black : Merci.

Le président : Monsieur le ministre, certains témoins nous ont dit que nous allons avoir besoin d’un autre pipeline d’ici 2030. Nous sommes en 2019. Nous devons probablement attendre jusque-là. Nous n’en détenons qu’un, car le second pipeline est sous l’autorité d’une puissance étrangère, à savoir les États-Unis. Comment transportons-nous notre pétrole vers les marchés?

M. Garneau : Permettez-moi de me répéter. Il n’y a aucune contrainte en matière d’hydrocarbures non persistants qui sont transportés des ports le long de la côte nord de la Colombie-Britannique.

Le président : Cela ne concerne toutefois pas le pétrole brut.

M. Garneau : Pas le pétrole brut. C’est un hydrocarbure persistant qui a de graves conséquences en cas de catastrophe écologique. Inutile de vous rappeler ce qui s’est passé avec l’*Exxon Valdez* : un déversement qui a souillé 2 100 kilomètres de littoral.

The Chair: So you have an entire coast where no pipeline will be built because it can't be built because you say we can't move the oil off the coast.

Mr. Garneau: Crude oil.

The Chair: Crude oil. How does it get out of town? You are the Minister of Transport. You have a responsibility to make sure that product we produce gets out of the country so we can sell it to a market that wants our oil. How will you solve that problem?

Mr. Garneau: That's why we gave the green light to the L3 Enbridge line and the Keystone XL line, and we are working hard to satisfy the requirements that were put in place by the Court of Appeal with respect to TMX. All of those ports on the north coast, if they are to transport refined or non-persistent hydrocarbons, can do so.

The Chair: So if we get a Democrat elected next year in the United States, which is very possible, and he or she does the same thing as President Obama, then that's done. We have no exit through the American border.

Mr. Garneau: I am not going to speculate.

The Chair: You have to speculate. You are the Minister of Transport. You have to figure this stuff out.

Mr. Garneau: We also only have jurisdiction over what happens in Canada.

The Chair: Yes, you do, and you have shut that off.

Mr. Garneau: I don't believe we have shut that off for various reasons. I don't want to repeat myself.

The Chair: Minister, I will ask one more question. We're talking about Western Canada, which is very important and dear to many of us on this committee. We not only produce oil. We produce coal and agricultural products. If there is no pipeline, the only way to move that oil is by train, which is not exactly the most environmentally protected way to move the product. That also takes away transport room for all our other products and makes it difficult to move agricultural and other products to the West Coast. You are creating congestion on the West Coast with this.

Mr. Garneau: I agree with you. The best way to move oil is by pipeline. I've always said so.

The Chair: You have a funny way of showing it, minister.

Le président : Vous avez donc toute une côte où aucun pipeline ne sera construit parce que vous avez décidé que notre pétrole ne peut être transporté au large de nos côtes.

M. Garneau : Le pétrole brut.

Le président : Le pétrole brut. Comment est-il exporté? Vous êtes le ministre des Transports. Vous avez la responsabilité de vous assurer que ce que nous produisons puisse être exporté vers les marchés qui souhaitent acquérir notre pétrole. Comment allez-vous résoudre ce problème?

M. Garneau : C'est la raison pour laquelle nous avons donné le feu vert à la canalisation 3 d'Enbridge et à Keystone XL, et nous nous efforçons de satisfaire aux exigences imposées par la Cour d'appel relativement au TMX. Pour ce qui est de tous les ports de la côte Nord, ils peuvent servir pour le transport d'hydrocarbures raffinés ou non persistants.

Le président : Donc, si un démocrate est élu l'an prochain aux États-Unis, ce qui est tout à fait possible, et qu'il ou elle fait la même chose que le président Obama, alors c'est fini. Nous n'avons plus de sortie par la frontière américaine.

M. Garneau : Je ne vais pas faire de conjectures.

Le président : Il faut faire des conjectures. Vous êtes le ministre des Transports. Vous devez réfléchir à ces choses-là.

M. Garneau : De plus, nous n'avons compétence que pour ce qui se passe au Canada.

Le président : Oui, en effet, et vous avez tout fait arrêter.

M. Garneau : Je ne crois pas que nous ayons tout arrêté, et ce, pour diverses raisons. Je ne veux pas me répéter.

Le président : Monsieur le ministre, je vais poser une autre question. Nous parlons de l'Ouest canadien, que bon nombre d'entre nous au comité avons très à cœur. Nous ne produisons pas que du pétrole. Nous produisons aussi du charbon et des produits agricoles. En l'absence de pipeline, le seul moyen de transporter ce pétrole est le train, qui ne constitue pas vraiment la meilleure façon de protéger l'environnement dans ce cas. Cela supprime également de la capacité de transport pour tous nos autres produits et rend difficile l'acheminement des produits agricoles et autres vers la côte Ouest. Vous créez de la congestion sur la côte Ouest.

M. Garneau : Je suis d'accord avec vous. La meilleure façon de transporter le pétrole est par pipeline. C'est quelque chose que j'ai toujours maintenu.

Le président : Vous avez une drôle de façon de le montrer, monsieur le ministre.

Let us move on to another senator. I don't want to continue like this. I might say something I don't want to say. We only have five minutes or so, unless the minister can remain.

Senator McCoy: Thank you for being here, minister.

Mr. Garneau: I was checking whether I have to be in the house to vote.

The Chair: He said he had to leave at a quarter after.

Mr. Garneau: If no vote is called, I can stay.

The Chair: Great.

Senator McCoy: I'm sure you're aware that Prince Rupert is a major port. They say, in fact, that they are putting \$35 billion worth of trade through that port every year, and they are expanding.

Two years ago, the largest container ship ever, owned by Costco, put into port at Prince Rupert. It was carrying fuel for its own use, not as cargo, but this vessel is so big and its fuel tanks are full of bunker fuel, which is a persistent oil, 14,000 cubic litres. So Bill C-48 does nothing. Nothing you have done under the Oceans Protection Plan has done anything to mitigate the risk of that vessel having an accident. So I'm asking, why not? Why the inconsistency?

Mr. Garneau: The only solution at the moment is, unless the ships are perhaps nuclear, solar or wind powered, we still have to deal with the reality that the fuels used by ships — and we have an enormous number of ships that come and go from Canadian ports, including Prince Rupert, which is doing very well. We have no choice at the moment, but we do have standards with respect to those ships that do come in and leave. They are not totally unmonitored. There are some very specific requirements that they must meet with respect to safety, not just with respect to the fact that they contain fuel but also that they have people on board as well.

Senator McCoy: There was a near disaster with a Russian oil tanker that was outside the voluntary exclusion zone but lost power in high seas. I think it's called the *Simushir*. It drifted and drifted and drifted, and the Haida monitored its slow progress toward its sacred areas on southern Haida Gwaii. The Coast Guard was called but couldn't get there for fifteen hours. The ship was just about to crash when they got there. They tried to tow the ship away but could not because they had the wrong equipment. Fortunately, there was an Alaskan tug — a tug of opportunity they call it — this U.S.-owned tug by chance in port in Prince Rupert, and it came and towed it away. That illustrates

Passons à un autre sénateur. Je ne veux pas continuer comme cela. Je pourrais dire quelque chose que je ne veux pas dire. Nous ne disposons que d'environ cinq minutes, sauf si le ministre peut rester avec nous.

La sénatrice McCoy : Merci d'être venu, monsieur le ministre.

M. Garneau : Je vérifiais si je devais me rendre à la Chambre pour voter.

Le président : Il a dit qu'il devait nous quitter à et quart.

M. Garneau : S'il n'y a pas de votes, je peux rester.

Le président : Excellent.

La sénatrice McCoy : Je suis certaine que vous savez que Prince Rupert est un important port. En fait, on dit que 35 milliards de dollars de marchandises y transitent chaque année et qu'il est en expansion.

Il y a deux ans, le plus gros porte-conteneurs jamais construit, appartenant à Costco, est entré au port de Prince Rupert. Il transportait du carburant pour son propre usage, et non comme cargaison, mais ce navire est énorme et ses réservoirs sont pleins de 14 000 litres de combustibles de soute, un hydrocarbure persistant. Donc, le projet de loi C-48 n'a aucun effet. Rien de ce que vous avez fait dans le cadre du Plan de protection des océans ne permet de limiter le risque d'accident pour ce navire. Je me demande donc pourquoi cela est le cas? Pourquoi cette incohérence?

M. Garneau : La seule solution à l'heure actuelle, à moins que les navires ne soient à propulsion nucléaire, solaire ou éolienne, est qu'il faut encore composer avec le fait que les navires utilisent du pétrole pour fonctionner — et nous avons un nombre très élevé de navires qui accostent dans les ports canadiens, dont Prince Rupert, qui est très prospère. Pour le moment, nous n'avons pas le choix, mais nous avons des normes qui s'appliquent aux navires qui entrent dans nos ports et en sortent. Ils ne sont pas totalement sans surveillance. Ils doivent respecter des exigences très précises en matière de sécurité, non seulement pour ce qui est du carburant qu'ils transportent, mais aussi des passagers qui sont à bord.

La sénatrice McCoy : Il y a eu une quasi-catastrophe avec un pétrolier russe qui se trouvait en dehors de la zone d'exclusion volontaire, mais qui était tombé en panne en haute mer. Je pense qu'il s'appelle le *Simushir*. Le bateau a dérivé et dérivé et dérivé tandis que les Haïdas surveillaient sa lente progression vers leur lieu sacré dans la partie sud de Haida Gwaii. Les gardes-côtes ont été appelés mais n'ont pu arriver que 15 heures plus tard. Le vaisseau était sur le point de s'écraser sur la côte quand ils sont arrivés. La Garde côtière a essayé de remorquer le navire mais n'a pas pu le faire parce qu'elle n'avait pas le bon équipement. Heureusement, il y avait un remorqueur de l'Alaska — un

what you said the last time you were here, that the marine response capacity on the northern coast of British Columbia is inadequate.

Again, I'm asking you with, all of this trade activity and with all of this shipping activity — 500 ships in the last reported year in and out of the port of Prince Rupert. There are cruise ships, ferries and tugs going aground. There are proposals from the Coastal First Nations, detailed proposals, for Indigenous-led marine response centres. They are two years old. What response have you given them?

Mr. Garneau: You gave the example, senator, of the *Simushir*, which is a Russian ship that came perilously close to grounding at Haida Gwaii. It was an extremely distressing experience for the Haida, and it is one of the reasons why one of the 50 or so measures that are included in the Oceans Protection Plan is for the availability of two large ship tug-capable ships, so that in a similar situation where a ship is no longer under command and is drifting, that one or the other of these two ships would be able to go and rescue it and tow the ship to a safe place. That is one the measure we put in as part of the Oceans Protection Plan based on the very specific example of the *Simushir*.

Senator McCoy: If I may ask, where are those two tugs going to be based?

Mr. Garneau: We have not made a final decision on where they are going to be based, but strategically we want to deploy them to places where they will be best capable of responding in a timely fashion.

Senator McCoy: Then I think there is a campaign starting on your doorstep.

Senator Galvez: Minister, you have talked about technology increasing and innovation to come up with the mitigation measures that can ensure us that oil can be recovered. But I want to go into the oil type. I know that dilbit is on the list, and partially upgraded bitumen is on the list. What about if, through innovation, we manage the two problems with the oil, which are the persistence because of the heaviness, and also the sulphur content that will pose a major problem next year when the newest standards for transporting oil make another pressure on our type of oil. If through innovation and higher upgrading and refining capacity we manage to have better quality products, and I think it's there, or the alternative of even refining the bitumen, will they be exempt from your list after a review that my colleague was talking about as an amendment?

remorqueur de passage comme on les appelle. Ce navire appartenant aux États-Unis se trouvait par hasard dans le port de Prince Rupert. Il est venu et a remorqué le navire russe. Cela illustre ce que vous avez dit la dernière fois que vous avez comparé, à savoir que la capacité d'intervention maritime sur la côte nord de la Colombie-Britannique est insuffisante.

Il y a toute cette activité commerciale et toute cette activité maritime — 500 navires ont transité par le port de Prince Rupert au cours de la dernière année de rapport. Il y a des bateaux de croisière, des traversiers et des remorqueurs qui s'échouent. Il y a deux ans, les Premières Nations de la côte ont formulé des propositions détaillées pour mettre en place des centres d'intervention maritime dirigés par des Autochtones. Quelle réponse leur avez-vous donnée?

M. Garneau : Vous avez donné l'exemple, sénatrice, du *Simushir*, un navire russe qui a failli s'échouer à Haida Gwaii. L'expérience a été extrêmement pénible pour les Haïdas, et c'est l'une des raisons pour lesquelles une des quelque 50 mesures prévues dans le Plan de protection des océans prévoit la disponibilité de deux remorqueurs de grands navires, de sorte que dans une situation semblable où un navire est en panne et à la dérive, l'un ou l'autre de ces deux remorqueurs pourrait aller porter secours et remorquer le navire en dérive vers un endroit sûr. C'est l'une des mesures que nous avons prises dans le cadre du Plan de protection des océans en nous fondant sur l'exemple très précis du *Simushir*.

La sénatrice McCoy : Si je peux me permettre, où ces deux remorqueurs seront-ils basés?

M. Garneau : Nous n'avons pas pris de décision finale quant à l'endroit où ils seront basés, mais stratégiquement, nous voulons les déployer là où ils seront le mieux en mesure d'intervenir en temps opportun.

La sénatrice McCoy : Je pense alors qu'il y aura une campagne de sollicitation à votre porte.

La sénatrice Galvez : Monsieur le ministre, vous avez parlé de l'évolution de la technologie et de l'innovation pour mettre au point des mesures d'atténuation pouvant nous assurer que le pétrole pourra être récupéré. Mais j'aimerais parler du type de pétrole. Je sais que le bitume dilué figure sur la liste, et que le bitume partiellement valorisé s'y trouve également. Qu'advierait-il si, grâce à l'innovation, nous pouvions gérer les deux problèmes qui y sont liés, soit la persistance à cause de sa lourdeur, ainsi que la teneur en soufre qui posera un problème majeur l'année prochaine lorsque les nouvelles normes de transport du pétrole exerceront une nouvelle pression sur le type de pétrole que nous produisons. Si, grâce à l'innovation et à l'augmentation de la capacité de valorisation et de raffinage, nous parvenions à obtenir des produits de meilleure qualité, et je

Mr. Garneau: Thank you, senator. Our criterion that drives everything is the potential effect on the environment. Now, if a product is slightly changed in its composition, if we learn more about how to deal with it if it lands in the water, because many factors are at play, if technologies — and I think that's one of the areas that we need to be looking at more on alternate technologies for recovering — show us that the situation can be dealt with in a much more effective way, then we will look at that. We're very much a science- and technology-based ministry, and we look at these things in terms of hard evidence. So, yes, there is the possibility. It would be subjected to a thorough evaluation to see whether it still needs to be on the list. We have a formal definition, but we would look at it very carefully and in a proper, rigorous way.

Senator Simons: Following in the footsteps of my colleague Senator Black, would you under any circumstances accept an amendment that would either make this a real moratorium with a review after three, five or ten years instead of a permanent ban, and will you be willing to accept an amendment that made this conditional on the acceptance and construction of TMX?

Mr. Garneau: We will receive any amendment that is proposed by the Senate and look at it very carefully. It is certainly my hope, because it's in my mandate letter, that we will be able to go forward with the Bill C-48 before the next election, but we will look at it very carefully.

Senator MacDonald: Minister, I want to go back again to your role as Minister of Transport when it comes to the delivery of Canadian product to the world. You mentioned the XL pipeline and the TMX, but none of these pipelines get our product to world markets so that we can get world pricing. We know there were times last year when the differential between the world price and the price selling to the U.S. was \$50 at one time. That is a lot of money. That's a huge loss. As a Minister of Transport, I assume you want our product to get to the world market, and you say that pipelines aren't the safest thing. What is your solution, then? The country is losing hundreds of thousands of jobs and literally probably hundreds of billions of dollars over a decade in terms of revenues and taxes and royalties. What is your solution to get our product to Asia and to Europe?

pense que c'est le cas, ou bien la solution de rechange qui consiste à raffiner le bitume, seraient-ils exemptés de votre liste après le réexamen mentionné par mon collègue et proposé sous la forme d'un amendement?

M. Garneau : Merci, sénatrice. Nos critères sur lesquels tout repose portent sur les effets potentiels sur l'environnement. Si la composition d'un produit est légèrement modifiée, si nous en apprenons davantage sur la façon de le traiter s'il se retrouve dans l'eau, parce que de nombreux facteurs sont en jeu, si les technologies — et je pense que c'est l'un des domaines sur lesquels nous devons nous pencher davantage, c'est-à-dire des technologies de rechange pour la récupération —, si ces technologies nous montrent que la situation peut être traitée de manière beaucoup plus efficace, alors nous examinerons cette question. Notre ministère est très axé sur la science et la technologie, et nous examinons les choses en fonction de preuves tangibles. Donc, oui, il y a une possibilité. Cela ferait l'objet d'une évaluation approfondie pour déterminer si tel pétrole doit figurer sur la liste. Nous avons une définition officielle, mais nous examinerions cela très attentivement et d'une manière appropriée et rigoureuse.

La sénatrice Simons : Dans la foulée de ce qu'a dit mon collègue, le sénateur Black, accepteriez-vous en toute circonstance un amendement qui ferait du moratoire un véritable moratoire avec un réexamen après trois, cinq ou dix ans, plutôt qu'une interdiction permanente, et seriez-vous prêt à accepter un amendement qui rendrait cette mesure conditionnelle à l'acceptation et la construction du projet TMX?

M. Garneau : Nous recevrons tout amendement proposé par le Sénat et l'examinerons très attentivement. J'espère certainement, parce que c'est dans ma lettre de mandat, que nous pourrions aller de l'avant avec le projet de loi C-48 avant les prochaines élections, mais nous l'examinerons très attentivement.

Le sénateur MacDonald : Monsieur le ministre, je veux revenir à votre rôle de ministre des Transports lorsqu'il s'agit de livrer des produits canadiens dans le monde. Vous avez mentionné le pipeline XL et le projet TMX, mais aucun de ces pipelines n'achemine nos produits vers les marchés mondiaux afin que nous puissions obtenir le prix du marché. Nous savons qu'il y a eu des périodes l'an dernier où l'écart entre le prix mondial et le prix de vente aux États-Unis était de 50 \$. C'est beaucoup d'argent. C'est une énorme perte. En tant que ministre des Transports, je suppose que vous voulez que nos produits se vendent sur les marchés mondiaux, et vous dites que les pipelines ne sont pas la solution la plus sûre. Quelle est votre solution, alors? Le pays perd des centaines de milliers d'emplois et probablement des centaines de milliards de dollars sur une décennie en recettes, taxes et redevances. Quelle est votre solution pour acheminer notre produit vers l'Asie et l'Europe?

Mr. Garneau: I guess I'll repeat it: We are working very assiduously on trying to address the two main issues that were brought to our attention by Federal Court of Appeal with respect to the TMX. We didn't throw our arms up and say, "Okay, let's stop everything." We are trying very assiduously to address that.

Senator MacDonald: With the TMX pipeline, all that oil is going to the U.S.

Mr. Garneau: By the way, it comes to Vancouver. There is nothing that dictates where that will go in the years to come, any existing product —

Senator MacDonald: Contracts —

Mr. Garneau: Yes, but there can be new contracts as well, and there could be new destinations.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: An expert in the law of the sea came and explained to us the dispute between the United States and Canada over Dixon Entrance. I want to hear what you have to say about those waters. Are the Americans claiming a degree of control over both Dixon Entrance and the interior canal where the ships pass? In the circumstances, did you draft the bill on that basis? Have there been any discussions with the United States on Bill C-48?

Mr. Garneau: No, there have been no discussions with the United States. As you know, some lands and waters are disputed by both our countries. That's been the case for some time between Alaska and British Columbia, but also, as you recently heard, in the Northwest Passage and other locations. Those challenges are unresolved but played no part in the decision on our approach to the moratorium. I can honestly tell you we didn't consult our American neighbours before making the decision.

Senator Miville-Dechêne: I'm following up on a question from my colleague, Senator Duncan, which I'll forward to you in writing. Senator Duncan comes from Yukon. Have any measures been taken in Alaska to ensure that cruise ships discharge their waste in a more environmentally friendly way, that is to say, that they stop doing it? Have we adopted any similar measures here in Canada? Are we thinking about it?

Mr. Garneau: That's a very good question. Can I get back to you on that? Unless my colleagues have an answer...

M. Garneau : Je suppose que je vais le répéter : nous travaillons très fort pour essayer de régler les deux principales questions qui ont été portées à notre attention par la Cour d'appel fédérale en ce qui concerne le TMX. Nous n'avons pas levé les bras en disant : « Bon, arrêtons tout. » Nous essayons assidûment de trouver une solution.

Le sénateur MacDonald : Dans le cas du pipeline TMX, tout le pétrole est acheminé vers les États-Unis.

M. Garneau : Soit dit en passant, il se rend à Vancouver. Rien ne dicte où sera acheminé le pétrole dans les années à venir, tout produit existant...

Le sénateur MacDonald : Les contrats...

M. Garneau : Oui, mais il pourrait y avoir également de nouveaux contrats, et les destinations pourraient changer.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Un spécialiste du droit de la mer est venu nous expliquer le conflit américano-canadien relativement à l'entrée Dixon. Je veux vous entendre sur les eaux. Est-ce que les Américains réclament un certain contrôle non seulement sur l'entrée Dixon, mais aussi sur tout le canal intérieur où passent les bateaux? Est-ce que, dans ces circonstances, vous avez écrit le projet de loi en fonction de cela? Est-ce qu'il y a eu des échanges avec les États-Unis sur le projet de loi C-48?

M. Garneau : Non, il n'y a pas eu de discussions avec les États-Unis. Comme vous le savez, il y a des territoires et des eaux qui sont contestés entre nos deux pays. C'est le cas depuis un certain temps entre l'Alaska et la Colombie-Britannique, mais aussi, comme vous l'avez entendu récemment, dans le passage du Nord-Ouest et à d'autres endroits. Ces contestations existent encore, mais n'ont fait aucunement partie de notre décision par rapport à notre approche sur le moratoire. Je peux vous dire honnêtement qu'il n'y a pas eu de consultation avec nos voisins américains au moment de prendre la décision.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je fais le suivi d'une question de ma collègue, la sénatrice Duncan, que je vais vous transmettre par écrit. La sénatrice Duncan vient du Yukon. Est-ce qu'on a pris des mesures en Alaska pour que les décharges de bateaux de croisière se fassent d'une manière qui respecte davantage l'environnement, c'est-à-dire qu'il n'y en ait plus? Avons-nous adopté des mesures semblables chez nous? Est-ce que nous y pensons?

M. Garneau : C'est une très bonne question. Est-ce que je peux vous revenir là-dessus? À moins que mes collègues aient une réponse...

Senator Miville-Dechêne: Yes. I'm going to send you my colleague's question because it's more complex.

Mr. Garneau: That's fine. We'll answer it.

[*English*]

Senator McCoy: Minister, I just think it needs to be put on record that the TMX, the expansion of the Trans Mountain oil pipeline, is going to do nothing for the oil industry, the energy industry of Canada, in the few remaining decades — probably two — that we have in order to supply world markets to any degree. If your government thinks the TMX is the answer, then I really do have to question the advice you are getting from not only your own department — I can't believe that NRCan would be giving you that advice. I want that on the record. Every time we ask you how we are going to get our product to market, you come up with non-solutions. TMX is not a solution.

Mr. Garneau: I'll leave that as a comment.

The Chair: Just on the question, in the letter that was distributed, you did on March 20 say before the committee that aligned against those who oppose Bill C-48 is a coalition of all the remaining Indigenous communities, of which the Metlakatla were mentioned. So I understand that the way you said it today is a correction of that statement on March 20?

Mr. Garneau: I can't remember exactly what I said on that date —

The Chair: That is why I distributed it, just to refresh your memory —

Mr. Garneau: But as I said in my opening remarks today, there is not unanimity, and I believe I said that back on March 20. It is very difficult to achieve unanimity. But what I did say today and before is that the majority of the coastal First Nations who live right on the coast are in support of the moratorium.

The Chair: Were they the chiefs or the hereditary chiefs?

Mr. Garneau: The majority of the chiefs — although I will add that there are hereditary chiefs have different opinions, for example the Lax Kw'alaams, with respect to the moratorium. But in most cases, it's the chiefs and the elected chiefs.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui. Je vais vous faire parvenir la question de ma collègue, car elle est plus complexe.

M. Garneau : Très bien. Nous y répondrons.

[*Traduction*]

La sénatrice McCoy : Monsieur le ministre, je pense qu'il faut dire clairement, aux fins du compte rendu, que le TMX, l'expansion de l'oléoduc Trans Mountain, ne fera rien pour l'industrie pétrolière, l'industrie de l'énergie du Canada, au cours des quelques décennies qui restent — probablement deux — pour approvisionner les marchés mondiaux dans une certaine mesure. Si votre gouvernement pense que le TMX est la réponse, je dois remettre en question les conseils que vous obtenez non seulement de votre propre ministère, mais aussi de Ressources naturelles Canada qui, je ne peux pas croire, vous conseillerait cela. Je veux que cela figure au compte rendu. Chaque fois que nous vous demandons comment nous allons mettre notre produit sur le marché, vous nous proposez des solutions qui n'en sont pas. Le TMX n'est pas une solution.

M. Garneau : Je vais considérer qu'il s'agit d'une observation.

Le président : J'ai une question sur la lettre qui a été distribuée. Vous avez dit le 20 mars au comité que face à ceux qui s'opposent au projet de loi C-48, il y a une coalition de toutes les autres communautés autochtones, dont les Metlakatlas faisaient partie. Je comprends donc que ce que vous avez dit aujourd'hui est une correction de ce que vous avez dit le 20 mars?

M. Garneau : Je ne me souviens pas exactement ce que j'ai dit ce jour-là...

Le président : C'est pourquoi j'ai distribué la lettre, simplement pour vous rafraîchir la mémoire...

M. Garneau : Mais comme je l'ai dit dans ma déclaration liminaire aujourd'hui, il n'y a pas unanimité, et je crois l'avoir dit le 20 mars dernier. Il est très difficile d'obtenir l'unanimité. Mais ce que j'ai dit aujourd'hui et l'autre jour, c'est que la majorité des Premières Nations de la côte qui vivent directement sur la côte sont en faveur du moratoire.

Le président : S'agissait-il de chefs ou de chefs héréditaires?

M. Garneau : La majorité des chefs... bien que j'ajouterai que certains chefs héréditaires ont des opinions différentes, par exemple celui des Lax Kw'alaams, en ce qui concerne le moratoire. Mais dans la plupart des cas, ce sont les chefs et les chefs élus.

The Chair: Thank you, minister, for appearing before the committee this morning. It is very much appreciated.

Our second agenda item this morning deals with the unauthorized disclosure of confidential committee documents.

[*Translation*]

Senator Simons: Dear colleagues, I hope you will accept my apologies for any breach of privilege I may have committed.

[*English*]

It arose solely from my misunderstanding of what information from our in camera portion of the meeting was already public. For that, I apologize.

[*Translation*]

It was my mistake, and I deeply regret it. It in no way reflects my great respect for all of you, new committee members and dear friends.

[*English*]

Thank you for your good will, and I hope we can put this behind us.

The Chair: Thank you very much, Senator Simons. I'm not going to distribute the report. I have to report this to the Senate, so I'm going to report that we've dealt with the matter. It's being distributed.

Do I have amendments that I need, or do I need motions on that report? Do I just have a motion to adopt the report? This is all new to me as well, Senator Simons. We've got the 16th report before us. Should I report this 16th report to the Senate? It is agreed.

I have three motions. Steering will fill in the blanks where it says "on May 14, 2019," which is paragraphs one through five. Is it agreed that the draft report, as amended, be adopted?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this committee's discussion, without any necessary editorial, grammatical or translation changes required?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that the chair table the final version of the report to the Senate?

Le président : Je vous remercie, monsieur le ministre, d'avoir témoigné devant notre comité ce matin. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Notre deuxième point à l'ordre du jour ce matin traite de la divulgation non autorisée de documents confidentiels du comité.

[*Français*]

La sénatrice Simons : Chers collègues, j'espère que vous accepterez mes excuses pour toute atteinte au privilège que j'ai pu commettre.

[*Traduction*]

Cela découle uniquement du fait que j'étais confuse quant à l'information provenant de la partie à huis clos de notre séance qui était déjà publique. Je m'en excuse.

[*Français*]

C'est mon erreur, et je m'en excuse profondément. Cela ne reflète aucunement l'immense respect que j'ai pour vous tous, chers membres du comité et chers amis.

[*Traduction*]

Je vous remercie de votre bonne volonté, et j'espère que nous pourrions oublier tout cela.

Le président : Merci beaucoup, sénatrice Simons. Je ne distribuerai pas le rapport. Je dois faire rapport au Sénat, alors je vais indiquer que nous avons réglé la question. Le document est en cours de distribution.

Ai-je besoin d'amendements ou de motions pour ce rapport, ou simplement d'une motion pour adopter le rapport? Tout cela est nouveau pour moi, sénatrice Simons. Nous avons le 16^e rapport devant nous. Puis-je faire rapport du 16^e rapport au Sénat? C'est adopté.

J'ai aussi trois motions à faire adopter. Le comité directeur remplira les blancs où il est écrit « le 14 mai 2019 », soit les paragraphes un à cinq. Est-il convenu que l'ébauche de rapport, telle qu'amendée, soit adoptée?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que le Sous-comité du programme et de la procédure soit habilité à approuver la version finale du rapport, en tenant compte des discussions de notre comité et en apportant toute modification rédactionnelle, grammaticale ou de traduction nécessaire?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour que le président dépose la version finale du rapport au Sénat?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Good.

We will now go in camera.

(The committee continued in camera.)

Des voix : D'accord.

Le président : Très bien.

Nous allons maintenant passer à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 15, 2019

The Standing Senate Committee on Transport and Communications, to which was referred Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast, met this day at 6:46 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

Before we begin, I'll ask all senators to introduce themselves.

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Cape Breton, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Pierre-Hugues Boisvenu from Quebec.

[*English*]

Senator Plett: Don Plett, Landmark, Manitoba.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Galvez: Rosa Galvez, Quebec.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator McCoy: Elaine McCoy, Alberta. Also, thank you for your courtesy. I'm not a member of this committee, so I won't be making motions or voting, but I appreciate being allowed to sit at the table with you.

Senator Dawson: Dennis Dawson, Quebec.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Julie Miville-Dechêne from Quebec.

[*English*]

Senator Dasko: Donna Dasko, Toronto, representing Ontario.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 15 mai 2019

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications, auquel a été renvoyé le projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, pour procéder à l'étude article par article du projet de loi.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

Avant tout, je vais demander à tous mes collègues sénateurs de bien vouloir se présenter.

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, Cap-Breton, Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Pierre-Hugues Boisvenu, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Plett : Don Plett, Landmark, Manitoba.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Galvez : Rosa Galvez, Québec.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, Nunavut.

La sénatrice McCoy : Elaine McCoy, Alberta. Je veux également vous remercier de votre courtoisie. Je ne suis pas membre du comité, ce qui fait que je ne pourrai présenter des motions ni participer au vote, mais je vous suis tout de même reconnaissante de me permettre d'être des vôtres aujourd'hui.

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, Québec.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Julie Miville-Dechêne, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, Toronto, représentant l'Ontario.

[*Translation*]

Senator Gagné: Raymonde Gagné from Manitoba.

Senator Cormier: René Cormier from New Brunswick.

Senator Dalphond: Pierre Dalphond from Quebec.

[*English*]

Senator Simons: Paula Simons, Alberta, Treaty 6 territory.

The Chair: And I'm David Tkachuk, a senator from Saskatchewan.

Senator Dawson: For information purposes, who are the voting members on the committee?

Everybody but you?

The Chair: We are going to read them.

Joëlle Nadeau, Clerk of the Committee: For committee membership, I have the Honourable Senators Tkachuk, Cormier, Dasko, Gagné, Dawson, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechéne, Patterson, Plett and Simons.

The Chair: Is everybody happy?

We have Senator Patterson signed in for Senator Boisvenu because we thought Senator Boisvenu was not going to be here, so Senator Patterson is the voting member, unless the whip wants to make a change. Do you want to make a change right now, Senator Plett?

Senator Plett: I will leave that entirely up to Senator Boisvenu.

The Chair: He can be here — it's no problem — as we have Senators Black, McCoy, Dalphond and other senators here that aren't members. That's okay.

Senator Plett: Senator Tkachuk, Senator Boisvenu says he's okay to leave it the way it is.

The Chair: All right. Tell him to stay, though.

We're proceeding with clause-by-clause consideration of Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast, the Oil Tanker Moratorium Act. Before we begin, I'd like to remind senators of a number of points.

[*Français*]

La sénatrice Gagné : Raymonde Gagné, du Manitoba.

Le sénateur Cormier : René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Dalphond : Pierre Dalphond, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Simons : Paula Simons, Alberta, territoire du Traité n° 6.

Le président : Et je suis David Tkachuk, sénateur de la Saskatchewan.

Le sénateur Dawson : Pour que les choses soient bien claires, qui sont les membres du comité ayant le droit de vote?

Tout le monde à l'exception de vous?

Le président : Nous allons lire la liste.

Joëlle Nadeau, greffière du comité : Comme membres du comité, j'ai les honorables sénateurs Tkachuk, Cormier, Dasko, Gagné, Dawson, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechéne, Patterson, Plett et Simons.

Le président : Cela convient à tout le monde?

Nous avons le sénateur Patterson qui a été mandaté pour remplacer le sénateur Boisvenu, car nous pensions que ce dernier ne pourrait pas être présent. Le sénateur Patterson est donc pour l'instant le membre ayant le droit de vote, à moins que son whip ne souhaite apporter un changement. Voulez-vous faire maintenant une modification, sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Je laisse le sénateur Boisvenu en décider.

Le président : Il peut être présent, car nous avons déjà entre autres les sénateurs Black, McCoy et Dalphond qui ne sont pas membres du comité. Cela ne pose aucun problème.

Le sénateur Plett : Sénateur Tkachuk, le sénateur Boisvenu indique qu'il ne voit aucun inconvénient à ce que les choses demeurent inchangées.

Le président : Très bien. Vous pouvez toutefois lui dire de rester.

Nous procédons donc à l'étude article par article du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique, aussi connue sous le nom de Loi sur le moratoire

If at any time, a senator is not clear where we are in the process, simply ask for clarification. We'll do our utmost to ensure that all times we have the same understanding of where we are in the process.

Before we take up an amendment in a clause, I will be verifying whether any senators had intended to move an amendment earlier in that clause. If senators do intend to move an earlier amendment, they will be given the chance to do so.

If a senator is opposed to an entire clause, I would remind senators that, in committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but rather to vote against the clause standing as part of the bill.

I want to remind senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or show of hands, the cleanest route is to request a roll call vote, which provides clear results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Finally, I would like to highlight the presence of government officials from Transport Canada here. Thank you very much for coming. Also, the Department of Justice is in the room. If senators have any questions for the government officials, they will be called to the table. If a senator has a particular issue with a particular problem, send the expert that can solve that problem — or you can send two or three. It doesn't really matter to us, as long as the problem is resolved.

Are there any questions, senators?

If there are no questions, I'm going to take this slow. I'm not going to move this fast. I'm going to group where I can, with your agreement. If you want a roll call vote, all you have to do is request it. Are we good?

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-48, An Act respecting the regulation of vessels that transport crude oil or persistent oil to or from ports or marine installations located along British Columbia's north coast?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator MacDonald: Are we going to have a recorded vote?

relatif aux pétroliers. Avant de commencer, j'aimerais rappeler certaines choses à mes collègues sénateurs.

Si, à un moment ou à un autre, vous ne savez plus trop où nous en sommes, n'hésitez pas à demander des précisions. Nous allons tout mettre en œuvre pour nous assurer que tout le monde comprend bien en tout temps où nous en sommes rendus dans le processus.

Avant que nous n'examinions un amendement à un article donné, je vérifierai si d'autres sénateurs avaient l'intention de proposer un amendement modifiant une ligne précédente du même article et je leur donnerai l'occasion de le faire, le cas échéant.

Si un sénateur s'oppose à un article en entier, la marche à suivre normale en comité n'est pas de proposer une motion pour sa suppression, mais plutôt de voter contre son maintien dans le projet de loi.

Je tiens aussi à rappeler aux sénateurs que s'ils ont le moindre doute quant aux résultats d'un vote par oui ou par non ou à main levée, la façon la plus harmonieuse d'intervenir, c'est de demander un vote par appel nominal, lequel aboutira à des résultats clairs. Les sénateurs savent qu'en cas d'égalité des voix, la motion est rejetée.

Enfin, j'aimerais souligner la présence parmi nous de fonctionnaires de Transports Canada. Merci beaucoup d'être des nôtres aujourd'hui. Il y a également des gens du ministère de la Justice qui sont présents. Si les sénateurs ont des questions à poser à ces fonctionnaires du gouvernement, ils seront appelés à se présenter à la table. Si un sénateur a une question au sujet d'un problème particulier, envoyez-nous l'expert capable de régler le problème. Vous pouvez même déléguer deux ou trois personnes. Cela n'a pas vraiment d'importance pour nous, pour autant que l'on puisse obtenir une réponse.

Y a-t-il d'autres questions, sénateurs?

Comme il ne semble pas y en avoir, nous allons pouvoir commencer. Je vais procéder sans trop presser les choses en essayant de regrouper les articles lorsque cela est possible, toujours avec votre accord. Si vous voulez un vote par appel nominal, vous n'avez qu'à le demander. Pouvons-nous débiter?

Est-il convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-48, Loi concernant la réglementation des bâtiments transportant du pétrole brut ou des hydrocarbures persistants à destination ou en provenance des ports ou des installations maritimes situés le long de la côte nord de la Colombie-Britannique?

Des voix : D'accord.

Le sénateur MacDonald : Est-ce qu'il y aura un vote par appel nominal?

The Chair: If a senator requests a recorded vote, of course.

Senator MacDonald: I'd like to have a recorded vote.

The Chair: Very well. We'll do that.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1, which contains the short title, be postponed?

Le président : Si un sénateur le demande, bien sûr.

Le sénateur MacDonald : J'aimerais que nous tenions un vote par appel nominal.

Le président : Très bien. C'est ce que nous allons faire.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

Le président : Êtes-vous d'accord pour suspendre l'adoption du titre?

Des voix : D'accord.

Le président : Êtes-vous d'accord pour suspendre l'adoption de l'article 1 qui contient le titre abrégé?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Plett: A recorded vote, please.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Ms. Nadeau: Yeas, 7; nays, 5.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Plett: A recorded vote, please.

Des voix : D'accord.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Plett : Un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

Mme Nadeau : Pour : 7; contre : 5.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Plett : Je demande un vote par appel nominal.

- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Tkachuk?
- Senator Tkachuk:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Cormier?
- Senator Cormier:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Dasko?
- Senator Dasko:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Dawson?
- Senator Dawson:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Gagné?
- Senator Gagné:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Galvez?
- Senator Galvez:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator MacDonald?
- Senator MacDonald:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Manning?
- Senator Manning:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Miville-Dechêne?
- Senator Miville-Dechêne:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Patterson?
- Senator Patterson:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Plett?
- Senator Plett:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Simons?
- Senator Simons:** Abstain.
- The Chair:** Shall clause 4 carry?
- Senator Miville-Dechêne:** I have an amendment.
- The Chair:** Please proceed. Do we have it?
- Senator Patterson:** Point of order. Could we get the count on the vote, please?
- Ms. Nadeau:** Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.
- The Chair:** Six, five, one.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Tkachuk?
- Le sénateur Tkachuk :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Cormier?
- Le sénateur Cormier :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Dasko?
- La sénatrice Dasko :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Dawson?
- Le sénateur Dawson :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Gagné?
- La sénatrice Gagné :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Galvez?
- La sénatrice Galvez :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur MacDonald?
- Le sénateur MacDonald :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Manning?
- Le sénateur Manning :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?
- La sénatrice Miville-Dechêne :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Patterson?
- Le sénateur Patterson :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Plett?
- Le sénateur Plett :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Simons?
- La sénatrice Simons :** Je m'abstiens.
- Le président :** L'article 4 est-il adopté?
- La sénatrice Miville-Dechêne :** J'ai un amendement à proposer.
- Le président :** À vous la parole. Est-ce que nous avons reçu cet amendement?
- Le sénateur Patterson :** J'invoque le Règlement. Pourrions-nous avoir le résultat du vote précédent?
- Mme Nadeau :** Pour : 6; contre : 5; abstention : 1.
- Le président :** Six, cinq et un.

Shall clause 4 carry? We have an amendment. Do we have that amendment distributed? It is JMD-1. Please proceed.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: I will read the amendment.

The following is proposed:

That Bill C-48 be amended in clause 4, on page 2, by replacing line 25 with the following:

“west longitude, excluding any part of that coast that is included within the lands referred to in section 8 of the *Nisga’a Final Agreement Act*.”

I would like to say a few words about why I am proposing this amendment. Is that possible?

[*English*]

The Chair: Yes.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: We held extensive hearings and found that nine of the Indigenous nations who live on the coast of British Columbia are in favour of the moratorium. We heard them. One of those nations, the Lax Kw’alaams Nation, was very divided, and our understanding is that only one nation, the Nisga’a Nation, was against the moratorium and Bill C-48.

The Nisga’a Nation is not a small nation; it has 4,000 Indigenous people in northern British Columbia. They are actually very close to the Alaskan border. The spokesperson at our meeting was very clear that they felt they had not been sufficiently consulted by the federal government. Although the government held meetings with them, they felt that the consultations had not been sufficient. In their view, the moratorium goes against the modern treaty they signed 19 years ago with the Crown and the federal government, a treaty that gives them the right to decide on their development and future. They did not tell us about any oil project, but the spokesperson explained that they don’t think the moratorium respects the terms of the modern treaty they signed. Negotiating the treaty with the federal government took a long time and it was very challenging.

We are therefore in a very difficult situation as senators, because a large majority of the peoples on the coast are in favour of the moratorium, but one major nation is totally against it and considers that their treaty takes precedence.

L’article 4 est-il adopté? Nous avons un amendement. Est-ce que cet amendement a été distribué? C’est l’amendement JMD-1. Nous vous écoutons.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vais lire l’amendement.

Il est proposé ce qui suit :

Que le projet de loi C-48 soit modifié, à l’article 4, à la page 2, par substitution, à la ligne 32, de ce qui suit :

« ouest — à l’exception de toute partie de la côte qui fait partie des terres visées à l’article 8 de la *Loi sur l’Accord définitif nisga’a* —, ou de s’amarrer dans un port ou à une installation ».

J’aimerais pouvoir dire quelques mots sur la raison pour laquelle je propose cet amendement. Est-ce possible?

[*Traduction*]

Le président : Oui.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Nous avons tenu de longues audiences et nous avons constaté que, parmi les peuples autochtones qui habitent la côte de la Colombie-Britannique, neuf d’entre eux étaient favorables au moratoire. Nous les avons entendus. L’une de ces nations, la nation Lax Kw’alaams, était très divisée, et une seule nation, la nation Nisga’a, d’après ce que nous avons pu comprendre, était contre le moratoire et le projet de loi C-48.

La nation Nisga’a n’est pas une petite nation; c’est une nation qui compte 4 000 Autochtones dans le nord de la Colombie-Britannique. En fait, ils sont tout près de la frontière de l’Alaska. La porte-parole à notre séance a été très claire quant au fait qu’ils jugeaient qu’ils n’avaient pas été suffisamment consultés par le gouvernement fédéral. Bien que le gouvernement ait tenu des rencontres avec eux, ils jugeaient que les consultations n’avaient pas été suffisantes. Selon eux, ce moratoire contredit le traité moderne qu’ils ont conclu il y a 19 ans avec la Couronne et le gouvernement fédéral, un traité qui leur donne le droit de décider de leur développement et de leur avenir. Ils ne nous ont pas fait part d’un projet pétrolier quelconque, mais la porte-parole nous a expliqué que, selon eux, le moratoire ne respectait pas les modalités du traité moderne qu’ils ont signé. Or, ce traité a été très long et difficile à négocier avec le gouvernement fédéral.

Nous nous trouvons donc dans une situation très difficile à titre de sénateurs, car une grande majorité des peuples de la côte sont pour le moratoire, mais un peuple important est tout à fait contre et considère que son traité a préséance.

I must point out that the Nisga'a are the only Indigenous people in this region to have a modern treaty. Other Indigenous peoples have titles. It's not quite the same thing. One of the judgments I consulted gives precedence to treaties rather than titles. For this reason, it seems to me that an amendment must be introduced to exclude Nisga'a territory from this moratorium.

[English]

Senator Simons: I would like to speak strongly in support of Senator Miville-Dechéne's amendment.

One of the reasons that the Liberal government set forward Bill C-48 was as an act of reconciliation, and yet it seems to me extraordinarily high-handed of the government not to have given due consideration to the views of the Nisga'a people who have, as Senator Miville-Dechéne has so eloquently said, a modern treaty.

When we were in Terrace, we heard from the chief of the Nisga'a who laid out for us quite clearly not so much that she and her people were seized with the idea of building a port and a pipeline, but they felt very much that they had not been considered. They thought it was paternalistic in the extreme for the Canadian government to impose upon them a moratorium to which they did not agree and for which they did not feel adequately consulted.

I say this not just as an Albertan who is concerned about how the people of my province get their goods to market but because I sincerely believe that if we are going to be embarked on the act of reconciliation, it is paternalistic of us to start picking winners and losers among first coast nations. This is obviously an extraordinarily divisive bill for these communities. As Senator Miville-Dechéne said, the Lax Kw'alaams are divided, but so are pretty much all the coastal nations that we heard from when we were in Prince Rupert.

I think this is a reasonable amendment, particularly given the geographical location of the Nisga'a at the very tip top of the area, directly abutting the border with Alaska and with access to a potential future deep water port, so I would strongly like to speak in support of this amendment, and I hope others will agree.

Senator Plett: I certainly agree with Senator Simons that this seems extremely high-handed of the government, and in fact this whole bill seems extremely high-handed of the government. She says we don't want to pick winners and losers. Her own province

Je dois vous préciser que les Nisga'a sont les seuls Autochtones dans cette région à avoir un traité moderne. Les autres peuples autochtones ont des titres. Ce n'est pas tout à fait la même chose. L'un des jugements que j'ai consultés donne préséance aux traités plutôt qu'aux titres. Pour cette raison, il me semble qu'il faut présenter un amendement pour exclure le territoire Nisga'a de ce moratoire.

[Traduction]

La sénatrice Simons : Je voudrais dire que je suis tout à fait en faveur de l'amendement proposé par la sénatrice Miville-Dechéne.

Comme le gouvernement libéral est allé de l'avant avec le projet de loi C-48 notamment dans un souci de réconciliation, il semble d'autant plus cavalier de sa part d'agir sans tenir suffisamment compte des points de vue exprimés par le peuple Nisga'a qui a signé, comme la sénatrice Miville-Dechéne vient de nous le rappeler avec beaucoup d'éloquence, un traité moderne.

Lorsque nous étions de passage à Terrace, la chef des Nisga'a nous a indiqué très clairement que son peuple avait grandement l'impression que ses points de vue n'avaient pas été pris en considération, sans nous dire pour autant qu'il envisageait la construction d'un port ou d'un pipeline. Ils estiment que le gouvernement du Canada agit de façon extrêmement paternaliste à leur endroit en leur imposant un moratoire avec lequel ils ne sont pas d'accord et au sujet duquel ils ne jugent pas avoir été consultés suffisamment.

Je dis tout cela non pas seulement en ma qualité d'Albertaine qui se demande comment les gens de sa province vont pouvoir acheminer leurs produits vers les marchés, mais aussi parce que je crois sincèrement que si nous souhaitons nous engager dans un processus de réconciliation, il est paternaliste de notre part de choisir ainsi des gagnants et des perdants parmi les Premières Nations vivant sur le littoral. C'est assurément un projet de loi porteur de discord pour ces communautés. Comme l'indiquait la sénatrice Miville-Dechéne, les Lax Kw'alaams sont divisés à ce sujet, mais c'est pas mal le cas également de toutes les nations côtières dont nous avons entendu les représentants lorsque nous étions à Prince Rupert.

J'estime que c'est un amendement tout à fait raisonnable, surtout compte tenu de l'emplacement géographique des Nisga'a qui vivent à l'extrémité nord de la région visée, aux confins de la frontière avec l'Alaska et avec possibilité d'accès à un éventuel port en eau profonde. Je suis donc vivement en faveur de cet amendement, et j'ose espérer que certains collègues seront du même avis.

Le sénateur Plett : Je conviens certes avec la sénatrice Simons que cette manœuvre semble extrêmement cavalière de la part du gouvernement, comme c'est le cas en fait pour l'ensemble du projet de loi. Elle a indiqué que nous ne

is the biggest loser in the entire country with the bill, period. Senator Simons should be voting against this bill at every opportunity, not trying to put in minor amendments that will make anyone feel good. No one in Alberta will feel good about this bill. This bill stops the product of her province getting to market, period, and this amendment isn't going to fix that. So for us to put amendments in just to feel good is a waste of time, and I will certainly be voting against the amendment, as I will vote against the clause.

The Chair: Any other discussion? If not, is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Senator Plett: Recorded vote.

The Chair: We will do that.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Abstain.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Abstain.

souhaitions pas désigner des gagnants et des perdants. Sa province sera la plus grande perdante dans tout le pays si ce projet de loi est adopté. La sénatrice Simons devrait voter contre ce projet de loi toutes les fois que l'occasion se présente, plutôt que d'essayer d'y apporter des amendements mineurs pour satisfaire le plus de gens possible. Je peux vous dire que ce projet de loi ne satisfera personne en Alberta. Ce projet de loi va empêcher le principal produit de sa province de se rendre jusqu'aux marchés, et cet amendement ne va rien n'y changer. Nous considérons que nous n'avons pas de temps à perdre à apporter des amendements simplement pour que les gens se sentent mieux. Je vais donc assurément voter contre cet amendement de même que contre l'adoption de cet article.

Le président : D'autres interventions? Il ne semble pas y en avoir. Plaît-il aux honorables sénateurs d'adopter l'amendement proposé?

Le sénateur Plett : Je demande un vote par appel nominal.

Le président : C'est ce que nous allons faire.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Je m'abstiens.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Ms. Nadeau: Yeas, 2; nays, 8; abstentions, 2.

The Chair: The motion in amendment is defeated.

Shall clause 4 carry?

Senator Plett: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

Mme Nadeau : Pour : 2; contre : 8; abstentions : 2.

Le président : L'amendement est rejeté.

L'article 4 est-il adopté?

Le sénateur Plett : Un vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Senator Plett: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

The Chair: Carried.

Shall clause 6 carry?

Senator Patterson: Could we get the count?

Ms. Nadeau: Yea, 6; nays, 5; abstentions, 1.

Mme Nadeau : Pour : 6; contre : 5; abstention : 1.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Le sénateur Plett : Un vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Le président : C'est adopté.

Est-ce que l'article 6 est adopté?

Le sénateur Patterson : Pourrions-nous avoir le résultat du vote?

Mme Nadeau : Pour : 6; contre : 5; abstention : 1.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Senator Plett: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Ms. Nadeau: Yeas, 7; nays, 5.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Senator Plett: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Le sénateur Plett : Je demande le vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

Mme Nadeau : Pour : 7; contre : 5.

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Le sénateur Plett : Un vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.

The Chair: Shall clause 8 carry? Recorded vote?

Senator Plett: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : Pour : 6; contre : 5; abstention : 1.

Le président : L'article 8 est-il adopté? Un vote par appel nominal?

Le sénateur Plett : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.

The Chair: I'm just going to confer for one second and then we'll go to clause 8. Do we have any amendments between — we just finished clause 7 or clause 8?

Ms. Nadeau: We just finished clause 7.

The Chair: Are there any amendments between clauses 8 and 15?

Ms. Nadeau: I'm sorry, we finished clause 8.

The Chair: Are there any amendments between clauses 9 and 15? We can do 10. That would take us from clauses 9 to 18. We have no amendments. I would need all your agreement. I see some pattern in the vote, and I thought that perhaps we could have one motion to carry all clauses from 9 to 18. I know the members have informed me that they want a recorded vote. We can have a recorded vote on those amendments.

Senator Dawson: In the spirit of cooperation.

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : Pour, 6; contre, 5; abstention, 1.

Le président : Je voudrais prendre un instant pour consulter quelqu'un avant que nous passions à l'article 8. Est-ce qu'il y a des amendements qui ont été proposés concernant — nous venons de terminer l'article 7 ou l'article 8?

Mme Nadeau : Nous venons de terminer l'étude de l'article 7.

Le président : Y a-t-il des amendements portant sur les articles de 8 à 15?

Mme Nadeau : Je suis désolée, c'est l'examen de l'article 8 que nous venons de finir.

Le président : Y a-t-il des amendements portant sur les articles de 9 à 15? Nous pourrions en faire 10 d'un coup. Nous traiterions ainsi des articles 9 à 18. Il n'y a pas d'amendement concernant ces articles. Il me faut un consentement unanime pour ce faire. Je constate que le vote suit une certaine tendance et je crois que nous pourrions avoir une motion pour le traitement en bloc des articles 9 à 18. On m'a déjà indiqué que l'on souhaitait avoir un vote par appel nominal. Nous pouvons tenir un tel vote pour tous ces amendements en même temps.

Le sénateur Dawson : Dans un esprit de coopération.

Senator Plett: Agreed.

The Chair: Sorry. Clauses, correct. Senator Galvez, you're becoming a great chairman.

Senator Miville-Dechêne: She is a great chair.

Senator Dawson: Chairperson.

Senator Plett: The terminology is still chairman.

The Chair: Yes, it is. Let's not get into that.

Senator Manning: Do you need a motion to group them?

The Chair: If the committee all agrees and I don't have anyone saying no?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clauses 9 to 18 carry?

Senator Plett: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagne?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Le sénateur Plett : Je suis d'accord.

Le président : Je suis désolé, je voulais bien sûr parler d'articles. Sénatrice Galvez, vous êtes en train de devenir une excellente présidente.

La sénatrice Miville-Dechêne : Elle l'est déjà.

Le sénateur Dawson : Vous auriez dû dire en anglais « chairperson », plutôt que « chairman ».

Le sénateur Plett : Le terme officiel est encore « chairman ».

Le président : Oui, mais ne nous attardons pas sur ce point.

Le sénateur Manning : Avez-vous besoin d'une motion pour regrouper ces articles?

Le président : Est-ce que quelqu'un s'y oppose?

Des voix : D'accord.

Le président : Les articles 9 à 18 sont-ils adoptés?

Le sénateur Plett : Je demande un vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.

The Chair: So 9 to 18 is carried.

We're going to go to 19 to 29. We don't have any amendments in that group. Shall clauses 19 to 29 carry?

Senator Plett: We should have a recorded vote on this one.

Senator Miville-Dechêne: Why not?

The Chair: Clauses 19 to 29.

Senator Dawson: Anyone want to bet on results?

The Chair: Order, please.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : Pour, 6; contre, 5; abstention, 1.

Le président : Les articles 9 à 18 sont donc adoptés.

Nous passons aux articles 19 à 29 pour lesquels aucun amendement n'a été proposé. Est-ce que les articles 19 à 29 sont adoptés?

Le sénateur Plett : Nous devrions tenir un vote par appel nominal pour ce groupe.

La sénatrice Miville-Dechêne : Pourquoi pas?

Le président : Les articles 19 à 29.

Le sénateur Dawson : Quelqu'un veut parier sur le résultat?

Le président : Silence, s'il vous plaît.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5, abstentions, 1.

The Chair: Carried.

Shall clauses 30 and 31 carry? We'll group those two and then go to the one where there is a possible amendment. Shall 30 and 31 carry?

Senator Dawson: Recorded vote.

Senator Plett: Thank you, Senator Dawson.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : Les articles sont adoptés par 6 voix contre 5 et une abstention.

Le président : Adoptés.

Les articles 30 et 31 sont-ils adoptés? Nous les regrouperons, puis nous nous pencherons sur celui qui pourrait faire l'objet d'un amendement. Les articles 30 et 31 sont-ils adoptés?

Le sénateur Dawson : Je demande le vote par appel nominal.

Le sénateur Plett : Merci, sénateur Dawson.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Abstain.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.

The Chair: My understanding is there is an amendment, which is to add to the clause. There are two amendments to 32, I believe, JMD-2 and RC-1. Let's go to JMD-2, which is an amendment on page 16 by adding the following after line 16, "Coming into Force 32(1) . . ."

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Yes, I am proposing an amendment concerning the coming into force of Bill C-48. It reads as follows:

That Bill C-48 be amended, on page 16, by adding the following after line 16:

"Coming into Force

32(1) Subject to subsection (2), the provisions of this Act come into force on a day or days to be fixed by order of the Governor in Council, made on the recommendation of the Minister.

(2) The Minister may only make the recommendation referred to in subsection (1) if the Minister is satisfied that construction has resumed on the pipeline development known as the Trans Mountain Expansion Project, an undertaking of the Trans Mountain Corporation, and that there are no foreseeable obstacles to completing."

Let me briefly explain the reason for this amendment. During our hearings, particularly in Alberta, but also in Saskatchewan, people were clearly frustrated because the federal government had stopped the Northern Gateway project. At that time, it was said that Bill C-48 was an election promise, but that — and it was not a trade-off — at the same time, Albertans could use the TMX project, Trans Mountain expansion, to successfully bring their oil to the ocean. As we know, the Trans Mountain project has been blocked and is still blocked because of various factors, including legal proceedings.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : Les articles sont adoptés par 6 voix contre 5 et une abstention.

Le président : Je crois qu'il y a un amendement qui s'ajoutera à cet article. Il y a deux amendements à l'article 32, si je ne me trompe pas, le JMD-2 et le RC-1. Je prendrai d'abord le JMD-2, qui modifie la page 16, par adjonction, après la ligne 14, de ce qui suit : « Entrée en vigueur 32(1)... »

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : En effet, je propose un amendement qui concerne l'entrée en vigueur du projet de loi C-48. Il se lit comme suit :

Que le projet de loi C-48 soit modifié, à la page 16, par adjonction, après la ligne 14, de ce qui suit :

« Entrée en vigueur

32 (1) Sous réserve du paragraphe 2, les dispositions de la présente loi entrent en vigueur à la date ou aux dates fixées par décret pris sur la recommandation du ministre.

(2) Le ministre ne peut formuler la recommandation visée au paragraphe (1) que s'il est convaincu que la construction du pipeline de la Corporation Trans Mountain appelé Projet d'expansion Trans Mountain a repris et pourra être complété sans obstacle prévisible. »

Je vais expliquer en quelques mots la raison de cet amendement. Durant nos audiences, particulièrement en Alberta, mais aussi en Saskatchewan, il était très clair qu'il y avait une énorme frustration parce que le gouvernement fédéral avait mis fin au projet de Northern Gateway. À ce moment-là, on disait que le projet de loi C-48 était une promesse électorale, mais que — et ce n'était pas en échange —, au même moment, les Albertains pourraient utiliser le projet TMX, l'expansion de Trans Mountain, pour réussir à amener leur pétrole à l'océan. On le sait, le projet Trans Mountain a été bloqué et est encore bloqué en raison de différents facteurs, notamment des poursuites judiciaires.

In the meantime, the federal government has purchased the pipeline, but in reality, the expansion of the pipeline has not happened yet. So the idea of connecting the coming into force of Bill C-48 to the assurance that construction will be able to continue seemed to us to be of some interest to assure Albertans that the pipeline would be expanded.

[English]

Senator Simons: I would say this is the least that could be done. It would be impossible for me, in good conscience, as a senator from Alberta, to support Bill C-48 in any way if TMX is not approved. To do so would be to completely shutter Alberta's access to tidewater. That is an unreasonable expectation for a country that functions as a federal state. It is an impossibility to imagine that you could land lock an entire province in a way that, frankly, could not happen to a foreign jurisdiction, which would have a legal right, under UN convention, to access to water.

I am mindful of the comments that Senator McCoy has wisely made to us that this is certainly an imperfect trade-off, but as I say, it is the least that could be done in order for me to give any measure of support to Bill C-48.

Senator Plett: Again, I find it strange where people are sitting around this table pretending that they want to help Albertans. I think of all those people who travel to Alberta, and we are sitting here and saying this is what Albertans asked. Albertans asked for this bill to be thrown in the garbage can — two premiers from Alberta and a minister from Saskatchewan. This is a horrible bill for Western Canada, indeed for all of Canada. If the good senator across is as concerned for her province as she says she is, she could at least at this committee stop this bill from passing, as we see what the votes that we have had here. Instead, she abstains and then says she wants to help Albertans. If you want to help Albertans, vote against this bill.

Senator Simons: I thank my colleague, Senator Plett, for his kindly meant advice to me. I am proud to be here representing Alberta and to speak for Albertans, and how I vote on this bill will be a matter between myself, my conscience and the duty I owe to the people of Alberta. But I'm grateful you took your time out of your busy schedule to provide me with your words of wisdom.

Senator Plett: You're welcome.

Senator Galvez: I think that there is a consensus around the table and we all know that the transport of oil is safer by pipeline, and I think that there is a consensus around the table that the pipeline that Canadians now own should and must be

Il y a eu entre-temps l'achat du pipeline par le gouvernement fédéral, mais, dans les faits, l'expansion de ce pipeline n'a toujours pas eu lieu. Donc, l'idée de lier l'entrée en vigueur du projet de loi C-48 à l'assurance que les travaux de construction pourront se poursuivre nous semblait d'un certain intérêt pour assurer aux Albertains qu'il y aurait une expansion de ce pipeline.

[Traduction]

La sénatrice Simons : Je dirais que c'est le moins qu'on puisse faire. Il serait impossible pour moi, en mon âme et conscience, en tant que sénatrice de l'Alberta, d'appuyer le projet de loi C-48 si le projet TMX n'est pas approuvé. Cela empêcherait complètement l'Alberta d'avoir accès à un port en eaux profondes. Ce ne serait pas raisonnable de la part d'un État fédéral. Il serait inimaginable d'emprisonner toute une province dans les terres, et en toute honnêteté, c'est une chose qui ne pourrait jamais se produire dans un autre pays, puisque la province aurait le droit, selon la convention de l'ONU, d'avoir accès à l'eau.

Je suis consciente des observations très justes de la sénatrice McCoy, qui a dit que ce serait un compromis très imparfait, mais comme je le disais, je pense que c'est le moins qu'on puisse faire pour me donner envie d'appuyer le projet de loi C-48.

Le sénateur Plett : Encore une fois, je trouve étrange que les gens ici rassemblés prétendent vouloir aider les Albertains. Je pense à toutes les personnes qui voyagent en Alberta, et nous sommes assis ici à dire que c'est ce que les Albertains demandent. Les Albertains demandent que ce projet de loi soit jeté à la poubelle, c'est ce que deux premiers ministres de l'Alberta et un ministre de la Saskatchewan ont demandé. C'est un projet de loi horrible pour l'Ouest canadien et en fait, pour l'ensemble du Canada. Si la bonne sénatrice de l'autre côté se soucie autant de sa province qu'elle le prétend, elle pourrait au moins empêcher l'adoption de ce projet de loi au comité. Nous voyons comme les votes se déroulent jusqu'à présent. À la place, elle s'abstient, puis affirme vouloir aider les Albertains. Si vous voulez aider les Albertains, votez contre ce projet de loi.

La sénatrice Simons : Je remercie mon collègue, le sénateur Plett, de ses gentils conseils à mon endroit. Je suis fière de représenter l'Alberta ici et de prendre la parole au nom des Albertains. La façon dont je vote sur ce projet de loi relève de moi seule, de ma conscience et de mon devoir envers le peuple albertain. Je vous suis toutefois reconnaissante d'avoir pris du temps, dans votre horaire chargé, pour me prodiguer ces sages conseils.

Le sénateur Plett : Vous êtes la bienvenue.

La sénatrice Galvez : Je pense qu'il y a un consensus autour de la table. Nous savons tous que le moyen le plus sûr de transporter du pétrole est l'oléoduc. Je pense qu'il y a un consensus autour de la table pour dire que l'oléoduc qui appartient

constructed. However, to condition a bill in terms of the construction of this pipeline, it seems to me that it's a little bit out of scope, out of reach. I think that I will appreciate the official telling us if we can do this, to condition a bill to the construction of a pipeline.

We had another amendment from the Conservatives, number 5, and it has not been presented. I want to have a clarification. We were told last time that the Conservatives have six amendments and that there was going to be discussions with Senator Miville-Dechêne —

The Chair: At the beginning of the meeting, Senator Patterson withdrew his amendments.

Senator Galvez: Yes, but I would like to know why.

The Chair: He doesn't have to explain why.

Senator Galvez: No reason?

The Chair: If you want to have a big debate about that, you can, but —

Senator Galvez: No, I don't want to have a big debate, but it's surprising because you have been told there are six amendments. So that means you have been reflecting on the bill, and then all of a sudden these amendments were withdrawn. I'm just asking for a little bit of politeness and to explain what the situation is. That's all.

The Chair: He was very polite when he withdrew his amendments.

Is there anyone who could explain? Senator Galvez had a question on the amendment. Is there anyone from the Department of Transport who can deal with this? I don't see why — Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Can I say —

The Chair: You can say whatever you like.

Senator Miville-Dechêne: Can I say that I agree with Senator Galvez. I'm a little taken aback. Obviously it's your decision to withdraw the amendments, but we discussed them at length yesterday. We've spent time on it, and all of your amendments, what has changed? What has changed in the situation? I'm a little puzzled by what's happening. Can there be any explanation to what's happening? Because we had a whole discussion on that. We shared our amendments and —

The Chair: Senator Patterson?

Senator Patterson: Thank you, Mr. Chair.

désormais aux Canadiens doit être construit. Cependant, il me semble exagéré de rendre ce projet de loi conditionnel à la construction de cet oléoduc. J'aimerais que les fonctionnaires nous expliquent si nous pouvons faire cela, si nous pouvons rendre un projet de loi conditionnel à la construction d'un oléoduc.

Nous avons un autre amendement des conservateurs, le numéro 5, qui n'a pas été soumis. J'aimerais avoir des explications. On nous avait dit la dernière fois que les conservateurs avaient six amendements à soumettre et qu'il y aurait des discussions avec la sénatrice Miville-Dechêne...

Le président : Au début de la séance, le sénateur Patterson a retiré ses amendements.

La sénatrice Galvez : Oui, mais j'aimerais savoir pourquoi.

Le président : Il n'a pas à expliquer pourquoi.

La sénatrice Galvez : Il ne peut pas nous en donner les raisons?

Le président : Si vous voulez avoir un grand débat là-dessus, vous le pouvez, mais...

La sénatrice Galvez : Non, je ne veux pas avoir de grand débat, mais je trouve cela surprenant, parce que nous nous étions fait dire qu'il y aurait six amendements. Donc cela signifie que vous avez réfléchi au projet de loi, puis que soudainement, vous avez décidé de retirer ces amendements. Je vous demanderais de faire preuve d'un peu de politesse et de nous expliquer la situation. C'est tout.

Le président : Il a été très poli lorsqu'il a retiré ses amendements.

Y a-t-il quelqu'un qui peut nous fournir une explication? La sénatrice Galvez avait une question sur l'amendement. Y a-t-il y un fonctionnaire du ministère des Transports qui pourrait y répondre? Je ne vois pas pourquoi... Sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Puis-je dire...

Le président : Vous pouvez dire ce que vous voulez.

La sénatrice Miville-Dechêne : Puis-je dire que je suis d'accord avec la sénatrice Galvez? Je suis un peu surprise. Évidemment, c'est votre décision de retirer ces amendements, mais nous en avons discuté en long et en large hier. Nous y avons consacré du temps. Qu'est-ce qui a changé dans vos amendements? Qu'est-ce qui a changé dans la situation? Je ne comprends pas ce qui se passe. Pouvez-vous nous l'expliquer? Parce que nous avons eu toute une discussion à ce propos. Nous nous sommes présenté nos amendements et...

Le président : Sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Merci, monsieur le président.

The Chair: I don't know what this is about, but go ahead, Senator Patterson.

Senator Patterson: May I just say that I was disappointed. I was prepared to engage in constructive debate and propose reasonable amendments, which I worked hard on, but unfortunately, it was made clear by the minister responsible for this bill that his government is not open to hearing the kind of amendments that I had proposed. I'll just note that for the record. It's evident in the transcripts of Minister Garneau's appearance before the committee.

The Chair: Thank you. Are you finished?

Senator Galvez.

Senator Galvez: It was just to ask the question, but I think you —

The Chair: I asked him, but there's no one there. Is somebody ready to come up? Oh, please do. Just come on up. When I ask you, just come on up. Don't worry about it.

Senator Miville-Dechêne: Can I add to what Senator Patterson was saying?

The Chair: Senator Patterson can add to what he is saying. Is there something you would like to say?

Senator Miville-Dechêne: Yes. If you authorize me to speak, I will say that it did happen in the past quite often, I am told, that the government has said that they were not open to amendments, and it has not prevented senators from going ahead with amendments. So if it's a question of principle and if it's a question strong enough to merit an amendment, is the fact that the government is saying they won't accept it right away a sufficient reason not to try?

The Chair: You don't have to answer that, Senator Patterson, if you don't want to. I'm going to the people from Transport. You've asked the question.

I've got, from the Ministry of Transport, Emilie Gelin and Joseph Melaschenko.

Emilie Gelin, Director, Domestic Marine Policy, Transport Canada: Would it be possible to repeat the question so we're clear as to what clarification is being sought?

Senator Galvez: There were a couple of amendments that suggested that this bill can be subject or can be conditioned to a construction of a pipeline.

Le président : Je ne vois pas à quoi cela sert, mais allez-y, sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : Puis-je seulement dire que je suis déçu? J'étais prêt à avoir un débat constructif et à proposer des amendements raisonnables, j'y ai travaillé assidûment, mais malheureusement, le ministre responsable du projet de loi nous a dit sans équivoque qu'il n'était pas ouvert à entendre le genre d'amendements que j'avais proposé. Je le souligne pour le compte rendu. C'est évident si on lit la transcription de la comparution du ministre Garneau devant le comité.

Le président : Merci. Avez-vous terminé?

Sénatrice Galvez.

La sénatrice Galvez : J'allais poser une question, mais je pense que vous...

Le président : Je lui ai posée, mais il n'y a personne ici. Est-ce que quelqu'un est prêt à s'avancer? Venez. Avancez-vous. Quand je vous demande de vous avancer, faites-le. N'hésitez pas.

La sénatrice Miville-Dechêne : Puis-je ajouter une chose à ce que le sénateur Patterson vient de dire?

Le président : Le sénateur Patterson peut lui-même ajouter ce qu'il veut à ce qu'il vient de dire. Y a-t-il quelque chose que vous souhaitez dire?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui. Si vous me donnez la parole, je vous dirai que c'est déjà arrivé assez souvent, d'après ce qu'on me dit, que le gouvernement se dise fermé à des amendements, mais cela n'avait pas empêché les sénateurs d'en proposer. Donc si c'est par principe, mais que la question est assez importante pour mériter un amendement, le simple fait que le gouvernement dise qu'il ne l'acceptera pas automatiquement suffit-il pour justifier que vous n'essayiez même pas?

Le président : Vous n'avez pas à répondre à cela si vous ne le voulez pas, sénateur Patterson. Je vais donner la parole à des représentants du ministère des Transports. Vous avez posé une question.

J'invite donc Emilie Gelin et Joseph Melaschenko à s'avancer. Ils représentent le ministère des Transports.

Emilie Gelin, directrice, Politique maritime intérieure, Transports Canada : Serait-il possible de répéter la question pour que nous sachions bien quelle est la précision demandée?

La sénatrice Galvez : Il y a des amendements proposés qui portent à croire que ce projet de loi pourrait être conditionnel à la construction d'un oléoduc.

The Chair: Excuse me. I'm going to ask the clerk to give them a copy of the amendment so it's sitting there right in front of them. If that's okay? I need permission from the committee. Is the committee fine with that?

Hon. Senators: Agreed.

Senator Galvez: I was wondering about the admissibility of this amendment because it conditions a bill to the construction of an infrastructure. I would say no, but maybe there is some exception.

Ms. Gelinas: Thank you very much, senator. We would suggest that this is more of a procedural question, and perhaps the law clerk of the committee might be the best place to speak to that.

Senator Patterson: Good answer.

The Chair: We don't have a law clerk here.

Senator Galvez: We'll continue without it.

The Chair: Is there any further discussion?

[Translation]

Senator Gagné: I have a comment. I wanted to mention that Senator Tannas recommended, at second reading, that it be agreed that there be an order in council on the minister's recommendation on building or resuming the construction of the pipeline. I thought it was an interesting suggestion.

Senator Cormier: I have a question about the term "foreseeable obstacles." How can "foreseeable obstacles" be defined in this context?

Senator Miville-Dechêne: I will try to answer your question, Senator Cormier. As the law clerk explained to me, this amendment gives the minister discretion to decide what constitutes foreseeable obstacles. This provision implies a certain subjectivity since not all obstacles are foreseeable. How to ensure that an obstacle is foreseeable? It is impossible to say in advance. I think it is a judgment call, and that is why the amendment is written like that. A number of factors can come into play. What we are saying is not only that construction should resume, but that we can still believe that the work will be completed without foreseeable obstacles. Granted, there is a certain amount of subjectivity in this amendment.

[English]

The Chair: Thank you, senator.

Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion in amendment?

Le président : Excusez-moi. Je demanderai à la greffière de leur remettre une copie de l'amendement pour qu'ils l'aient sous les yeux. Êtes-vous d'accord? J'ai besoin de la permission du comité pour cela. Est-ce que le comité est d'accord?

Des voix : D'accord.

La sénatrice Galvez : Je me questionnais sur la recevabilité de cet amendement parce qu'il rend le projet de loi conditionnel à la construction d'un élément d'infrastructure. Je serais portée à dire qu'il n'est pas recevable, mais il y a peut-être une exception.

Mme Gelinas : Merci beaucoup, sénatrice. Nous serions portés à dire que c'est davantage une question de procédure et que c'est peut-être le légiste du comité qui serait le mieux placé pour y répondre.

Le sénateur Patterson : Bonne réponse.

Le président : Nous n'avons pas de légiste ici.

La sénatrice Galvez : Nous continuerons quand même, alors.

Le président : Voulez-vous en débattre davantage?

[Français]

La sénatrice Gagné : J'ai un commentaire. Je voulais mentionner que c'était le sénateur Tannas qui recommandait, à l'étape de la deuxième lecture, le fait qu'il soit convenu qu'il y ait le décret sur la recommandation du ministre au sujet de la construction du pipeline ou de sa reprise. Je trouvais cela intéressant comme suggestion.

Le sénateur Cormier : J'ai une question quant à l'expression « obstacle prévisible ». Comment définir « obstacle prévisible » dans ce contexte?

La sénatrice Miville-Dechêne : Je vais tenter de vous répondre, sénateur Cormier. Cet amendement, m'a expliqué le légiste, en est un qui donne la discrétion au ministre de décider ce qui constitue un obstacle prévisible. C'est une disposition qui suppose une certaine subjectivité dans la mesure où tous les obstacles ne sont pas prévisibles. Comment s'assurer de la prévisibilité d'un obstacle? Il est impossible de le dire à l'avance. Je crois qu'il s'agit d'un jugement, et c'est pour ça que l'amendement est ainsi écrit, parce qu'il y a plusieurs facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte. De cette façon, ce qu'on dit, c'est non seulement que la construction reprenne, mais qu'on puisse tout de même croire que cet ouvrage sera achevé sans obstacle prévisible. Je vous l'accorde, il y a une dose de subjectivité dans cet amendement.

[Traduction]

Le président : Merci, sénatrice.

Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion d'amendement?

- Senator Plett:** Recorded vote.
- The Chair:** You want a recorded vote?
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Tkachuk?
- Senator Tkachuk:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Cormier?
- Senator Cormier:** Abstention.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Dasko?
- Senator Dasko:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Dawson?
- Senator Dawson:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Gagné?
- Senator Gagné:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Galvez?
- Senator Galvez:** Abstention.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator MacDonald?
- Senator MacDonald:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Manning?
- Senator Manning:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Miville-Dechêne?
- Senator Miville-Dechêne:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Patterson?
- Senator Patterson:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Plett?
- Senator Plett:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Simons?
- Senator Simons:** Yes.
- Ms. Nadeau:** Yeas, 4; nays, 6; abstentions, 2.
- The Chair:** The motion falls.
- Senator Patterson:** Point of order. I think we could excuse the officials.
- The Chair:** Yes. Thank you very much.
- Le sénateur Plett :** Je demande le vote par appel nominal.
- Le président :** Vous voulez que nous votions par appel nominal?
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Tkachuk?
- Le sénateur Tkachuk :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Cormier?
- Le sénateur Cormier :** Abstention.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Dasko?
- La sénatrice Dasko :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Dawson?
- Le sénateur Dawson :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Gagné?
- La sénatrice Gagné :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Galvez?
- La sénatrice Galvez :** Abstention.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur MacDonald?
- Le sénateur MacDonald :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Manning?
- Le sénateur Manning :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?
- La sénatrice Miville-Dechêne :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Patterson?
- Le sénateur Patterson :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Plett?
- Le sénateur Plett :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Simons?
- La sénatrice Simons :** Oui.
- Mme Nadeau :** La motion est rejetée par 6 voix contre 4 et 2 abstentions.
- Le président :** La motion est rejetée.
- Le sénateur Patterson :** J'invoque le Règlement. Je pense que nous pouvons remercier les fonctionnaires.
- Le président :** Oui. Merci beaucoup.

Let's go to the next amendment. It's by Senator Cormier.

[*Translation*]

Senator Cormier: The amendment in your hands seeks to review the legislation because, as we know, the bill intends to implement a moratorium zone. The objective of the amendment takes into account that, right now, only the list of prohibited substances can potentially be revised as a result of technological and scientific advances.

Let me remind you that a number of groups in favour of or against Bill C-48 have told us about the lack of data, information and consultations on implementing the moratorium. That is why I am proposing this amendment to you.

The amendment is as follows:

That Bill C-48 be amended on page 16 by adding the following after line 16:

“Review of the Act

32(1) The Minister must, not later than five years after the day on which this section comes into force, appoint an independent committee of experts of not more than five persons to conduct a review of the provisions and operation of this Act, including, in particular, a determination of whether it is necessary for the prohibitions set out in subsections 4(1) to (3) to remain in effect in order to protect the environment from a significant risk of harm.

(2) The persons appointed under subsection (1) must all have expertise in matters related to the marine environment, maritime transportation or natural resources and at least one of them must be a representative of an Indigenous group, community or people.

(3) The Minister must have a report of the review laid before each House of Parliament on any of the first thirty days on which that House is sitting after the Minister receives it.”.

[*English*]

Senator Simons: At the risk of perplexing some of my colleagues across the table, I also wish to speak in support of this amendment.

The bill carries within its name “the Oil Tanker Moratorium Act.” Yet, as the minister himself explained to us in his two visits to this committee, this is not a moratorium. A moratorium, in its common definition, is a period of time that comes to an

Passons à l'amendement suivant, qui est proposé par le sénateur Cormier.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : L'amendement que vous avez entre les mains vise l'examen de la loi puisque, comme nous le savons, le projet de loi vise la mise en place d'une zone moratoire. L'objectif de l'amendement tient compte du fait que, à l'heure actuelle, seule la liste de substances interdites peut être potentiellement révisée en conséquence des avancées technologiques et scientifiques.

Je vous rappelle que plusieurs groupes en faveur ou contre le projet de loi C-48 nous ont fait part du manque de données, d'information et de consultations entourant la mise en place du moratoire. Voilà pourquoi je vous propose cet amendement.

L'amendement est le suivant :

Que le projet de loi C-48 soit modifié, à la page 16, par adjonction, après la ligne 14, de ce qui suit :

« Examen de la loi

32 (1) Dans les cinq années suivant l'entrée en vigueur du présent article, le ministre nomme un comité d'experts indépendants composé d'au plus cinq membres, qu'il charge d'effectuer un examen des dispositions et de l'application de la présente loi et, en particulier, de déterminer s'il est nécessaire de maintenir les interdictions énoncées aux paragraphes 4(1) à (3) pour protéger l'environnement contre un important risque de dommage.

(2) Chaque membre du comité d'experts indépendants possède une expertise liée à l'environnement marin, au transport maritime ou aux ressources naturelles et au moins un membre est un représentant d'un groupe, d'une collectivité ou d'un peuple autochtones.

(3) Le ministre fait déposer un rapport de l'examen devant chaque chambre du Parlement dans les trente premiers jours de séance de celle-ci suivant sa réception. ».

[*Traduction*]

La sénatrice Simons : Au risque de surprendre certains de mes collègues de l'autre côté de la table, je souhaite moi aussi m'exprimer en faveur de cet amendement.

Ce projet de loi porte pour titre abrégé « Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers ». Pourtant, le ministre lui-même nous a expliqué, lors de ses deux comparutions devant le comité, qu'il ne s'agissait pas d'un moratoire. Selon la définition habituelle,

end, at which point one reconsiders. This is not a moratorium; it is, to use the French word, an interdiction. It is a ban.

A moratorium might have merit in the sense that what we learned in the course of this research is how very little contemporary scientific information there was underpinning this ban. Many of the reports seem to be based on one study done in 1978. To me, it would be an absurdity to impose a permanent interdiction when a moratorium might actually serve the purpose of figuring out whether we had the correct scientific information and whether we had the correct regulatory regime.

To answer Senator Plett's question, I felt it important, as an Albertan, as a member of this committee, to come here with goodwill to work towards amendments that would somehow strike a compromise, where we could both protect one of Canada's most extraordinary ecosystems while simultaneously not slamming the door in the face of the people of Alberta. If it becomes apparent to me that it is impossible to pass an amendment that leads us to some kind of sensible compromise, I'll then have to reconsider my voting strategy. However, at the moment I feel it is incumbent upon me, after all of the evidence we have heard, after our trips to hear passionate witnesses in Prince Rupert and Terrace, to do justice to that work by attempting to broker some kind of agreement that both provides environmental protection without stymying and stifling the economy of my home province.

The Chair: Thank you, Senator Simons. Anybody else?

Honourable senators, are you willing to adopt the motion in amendment? Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Abstention.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

un moratoire dure une certaine période, après laquelle on le réévalue. Ce n'est pas un moratoire, mais plutôt une interdiction, une prohibition.

Un moratoire pourrait avoir ses avantages, parce que nous avons appris pendant cette étude qu'il y a très peu d'informations scientifiques contemporaines pour appuyer cette interdiction. Bon nombre des rapports cités semblent se fonder sur une même étude réalisée en 1978. Pour moi, ce serait une absurdité que d'imposer une interdiction permanente, alors qu'un moratoire pourrait nous permettre de déterminer si nous avons toute l'information scientifique adéquate pour justifier la mesure et si le régime réglementaire proposé est adéquat.

Pour répondre à la question du sénateur Plett, je trouvais important, en tant qu'Albertain et que membre de ce comité, de faire preuve de bonne foi et de préparer des amendements pour trouver un genre de compromis, pour protéger l'un des écosystèmes les plus extraordinaires du Canada sans pour autant claquer la porte au nez des Albertains. S'il m'apparaît impossible de faire adopter un amendement qui nous permettra d'atteindre un compromis acceptable, je devrai revoir ma stratégie de vote. Cependant, pour l'instant, je sens qu'il m'incombe, après tous les témoignages que nous avons entendus, notamment après les témoignages passionnés que nous avons entendus à Prince Rupert et à Terrace, de rendre justice à tout ce travail en tentant de parvenir à un genre d'entente qui assurera la protection de l'environnement sans pour autant paralyser et étouffer l'économie de ma province.

Le président : Merci, sénatrice Simons. Quelqu'un d'autre?

Honorables sénateurs, êtes-vous prêts à adopter la motion d'amendement? Le vote par appel nominal est demandé.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Je m'abstiens.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Yes.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 5; abstentions, 1.

The Chair: Hence the amendment carries.

Shall the schedule carry?

Senator Plett: Are we voting on the amended clause?

The Chair: It's a new clause, so it was passed and it's now part of the bill.

I'll repeat. Shall the schedule carry?

Senator Plett: Recorded vote.

The Chair: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Oui.

Mme Nadeau : L'amendement est adopté par 6 voix contre 5 et 1 abstention.

Le président : L'amendement est donc adopté.

L'annexe est-elle adoptée?

Le sénateur Plett : Faut-il voter sur l'article modifié?

Le président : C'est un nouvel article, donc il a été adopté et fait désormais partie du projet de loi.

Je répète : l'annexe est-elle adoptée?

Le sénateur Plett : Je demande le vote par appel nominal.

Le président : Nous tiendrons un vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 6.

The Chair: So the schedule is defeated.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

Senator Plett: Recorded vote.

The Chair: Recorded vote.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

Mme Nadeau : Il y a 6 voix pour; 6 voix contre.

Le président : L'annexe est donc rejetée.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Le sénateur Plett : Je demande le vote par appel nominal.

Le président : Nous tiendrons un vote par appel nominal.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

- Senator MacDonald:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Manning?
- Senator Manning:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Miville-Dechêne?
- Senator Miville-Dechêne:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Patterson?
- Senator Patterson:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Plett?
- Senator Plett:** No.
- Senator Simons:** To clarify, we're voting on the title of the bill?
- Ms. Nadeau:** Yes, the short title.
- Senator Simons:** Yes, I'm in favour of the title.
- The Chair:** That's a short title.
- Shall the title carry? We're first going to hear the vote.
- Ms. Nadeau:** Yays, 7; nays, 5.
- The Chair:** That was funny.
- Shall the title carry?
- The Chair:** Recorded vote? I'm asking you.
- Senator Plett:** I'm okay if you want to break with tradition and not have a recorded vote.
- The Chair:** Do you want this on division?
- Senator Plett:** I don't care.
- The Chair:** It's important. I want to know.
- Senator Plett:** Recorded vote.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Tkachuk?
- Senator Tkachuk:** No.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Cormier?
- Senator Cormier:** Yes.
- Ms. Nadeau:** The Honourable Senator Dasko?
- Senator Dasko:** Yes.
- Le sénateur MacDonald :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Manning?
- Le sénateur Manning :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?
- La sénatrice Miville-Dechêne :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Patterson?
- Le sénateur Patterson :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Plett?
- Le sénateur Plett :** Non.
- La sénatrice Simons :** Je veux vérifier que nous votons bien sur le titre du projet de loi.
- Mme Nadeau :** Oui, sur le titre abrégé.
- La sénatrice Simons :** Oui, je suis en faveur du titre.
- Le président :** C'est le titre abrégé.
- Le titre est-il adopté? Nous entendrons d'abord les résultats du vote.
- Mme Nadeau :** La motion est adoptée par 7 voix contre 5.
- Le président :** C'est bien drôle.
- Le titre est-il adopté?
- Le président :** Devons-nous tenir un vote par appel nominal? Je vous le demande.
- Le sénateur Plett :** Je suis d'accord, si vous voulez rompre avec la tradition et ne pas tenir de vote par appel nominal.
- Le président :** Voulez-vous inscrire votre dissidence?
- Le sénateur Plett :** Cela m'est égal.
- Le président :** C'est important, je veux le savoir.
- Le sénateur Plett :** Je demande le vote par appel nominal.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Tkachuk?
- Le sénateur Tkachuk :** Non.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénateur Cormier?
- Le sénateur Cormier :** Oui.
- Mme Nadeau :** L'honorable sénatrice Dasko?
- La sénatrice Dasko :** Oui.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: Sure. It's a title. I vote for the title.

Ms. Nadeau: Yeas, 7; nays, 5.

The Chair: Shall the bill as amended carry?

Senator Plett: Recorded vote.

Senator MacDonald: Record that vote.

The Chair: Shall that bill as amended carry?

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Tkachuk?

Senator Tkachuk: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Cormier?

Senator Cormier: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dasko?

Senator Dasko: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Dawson?

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Bien sûr. C'est un titre. Je voterai pour le titre.

Mme Nadeau : La motion est adoptée par 7 voix contre 5.

Le président : Le projet de loi modifié est-il adopté?

Le sénateur Plett : Je demande le vote par appel nominal.

Le sénateur MacDonald : Je demande aussi le vote par appel nominal.

Le président : Le projet de loi modifié est-il adopté?

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Tkachuk?

Le sénateur Tkachuk : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Cormier?

Le sénateur Cormier : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Dasko?

La sénatrice Dasko : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Dawson?

Senator Dawson: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Gagné?

Senator Gagné: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Galvez?

Senator Galvez: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator MacDonald?

Senator MacDonald: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Manning?

Senator Manning: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Miville-Dechêne?

Senator Miville-Dechêne: Yes.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Patterson?

Senator Patterson: Nay.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Plett?

Senator Plett: No.

Ms. Nadeau: The Honourable Senator Simons?

Senator Simons: No.

Some Hon. Senators: Hear, hear.

Ms. Nadeau: Yeas, 6; nays, 6.

The Chair: The bill is defeated.

Some Hon. Senators: Hear, hear.

The Chair: Senators, we're going to go in camera. I'll ask the clerk to give us a briefing as to where we go from here.

(The committee continued in camera.)

Le sénateur Dawson : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Gagné?

La sénatrice Gagné : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Galvez?

La sénatrice Galvez : Oui.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur MacDonald?

Le sénateur MacDonald : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Manning?

Le sénateur Manning : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Miville-Dechêne?

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Patterson?

Le sénateur Patterson : Non

Mme Nadeau : L'honorable sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Non.

Mme Nadeau : L'honorable sénatrice Simons?

La sénatrice Simons : Non.

Des voix : Bravo!

Mme Nadeau : Il y a 6 voix pour et 6 voix contre.

Le président : Le projet de loi est rejeté.

Des voix : Bravo!

Le président : Honorables sénateurs, nous continuerons nos délibérations à huis clos. Je demanderai à la greffière de nous donner une petite séance d'information sur la suite des choses.

(La séance se poursuit à huis clos.)

APPEARING

Tuesday, May 14, 2019

The Honourable Marc Garneau, P.C., M.P., Minister of Transport.

WITNESSES

Transport Canada:

Lawrence Hanson, Assistant Deputy Minister, Policy;

Marc-Yves Bertin, Director General, Marine Policy.

Wednesday, May 15, 2019

Transport Canada:

Emilie Gelinat, Director, Domestic Marine Policy.

Department of Justice Canada:

Joseph Melaschenko, Senior Counsel, Transport and Infrastructure
Legal Services.

COMPARAÎT

Le mardi 14 mai 2019

L'honorable Marc Garneau, C.P., député, ministre des Transports.

TÉMOINS

Transports Canada :

Lawrence Hanson, sous-ministre adjoint, Politiques;

Marc-Yves Bertin, directeur général, Politique maritime.

Le mercredi 15 mai 2019

Transports Canada :

Emilie Gelinat, directrice, Politique maritime intérieure.

Ministère de la Justice Canada :

Joseph Melaschenko, avocat-conseil, Services juridiques de
Transports et Infrastructure.